LA CRISE DU CAPITALISME D'ETAT ET DU BONAPARTISME EN ALGERIE

CAHIER D'ET-TALIA 1



Cahiers d'Et-Talia, n° 1

LA CRISE DU CAPITALISME D'ETAT ET DU BONAPARTISME EN ALGERIE

supplément à Inprecor

Boite postale 57, 93 101 Montreuil, CEDEX France

avril 1978

Introduction

Un mouvement de libération nationale radical, l'une des tentatives bourgeoises les plus sérieuses de remise en cause des rapports classiques prévalant entre l'impérialisme et les nations dominées, un prolétariat qui n'a jamais trouvé le chemin réel de son indépendance de classe, c'est plus qu'il n'en fallait pour nourrir au sein des masses algériennes de sérieuses illusions quant à la capacitw du régime à s'acquitter, au moins, des tâches nationales démocratiques.

Aujourd'hui, nombre de ces illusions tombent sous les coups de butoir de la lutte des classes. La classe ouvrière fait irruption sur la scène politique pour arracher la satisfaction de ses revendications. La paysannerie pauvre ne se laisse pas abuser par une « révolution » agraire « octroyée ». Les étudiants se mobilisent contre l'embrigadement de la jeunesse. La radicalisation des femmes s'exprime à travers l'éclosion de nombreux cercles autonomes, en lutte pour l'émancipation de la moitié de notre peuple.

Il apparaît de plus en plus clairement aux yeux de tous, qu'au stade suprême du capitalisme, seule la dictature du prolétariat appuyée sur la paysannerie pauvre est en mesure de s'acquitter réellement des tâches nationales démocratiques et d'engager dans la foulée celles de la révolution socialiste.

Mais, l'extrême faiblesse politique du mouvement ouvrier algérien demeure. Le décalage qui existe entre l'acuité de la crise économique, politique et sociale et le degré d'organisation politique du mouvement ouvrier est énorme. Plus que jamais, il met à l'ordre du jour la construction du parti ouvrier révolutionnaire. C'est précisément dans ce cadre que s'inscrit aujourd'hui la naissance du Groupe communiste révolutionnaire.

L'élaboration d'une stratégie et d'une tactique pour l'action communiste ne peut faire l'impasse sur un sérieux débat de clarification politique entre tous les militants révolutionnaires algériens, portant d'abord sur le bilan du mouvement de libération nationale, l'analyse précise de la réalité sociale et politique actuelle, le rôle joué par la classe ouvrière dans les différentes périodes historiques, etc. Mais aussi, sur les moyens politiques et organisationnels à mettre en œuvre pour abattre cette société d'exploitation et d'oppression, les alliances de classes que doit réaliser le prolétariat dans le respect de son indépendance politique et organisationnelle totale, le socialisme que nous voulons, etc. De la même façon, l'interpénétration croissante des diverses réalités économiques et politiques nationales, tissée par l'impérialisme et les conséquences qui en découlent sur notre conception de la révolution mondiale ne nous permettent pas de faire abstraction de l'extrême division du mouvement ouvrier international, de l'histoire de ses débats et de ses luttes.

Sympathisant du projet politique porté par la IVe Internationale, le Groupe communiste révolutionnaire apportera sa contribution dans cette clarification politique dont nous avons absolument besoin dans notre combat pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire. Par la publication, en particulier, des cahiers d'« Et-Talia », il exposera ses analyses et propositions, dialectiquement liées à l'intervention quotidienne de ses militantes et militants dans la lutte des classes au pays et dans l'émigration.

Ce premier numéro des cahiers d'« Et-Talia » est consacré à l'analyse de la montée, de la crise et des perspectives du capitalisme d'état et du bonapartisme en Algérie. La compréhension de la réalité sociale et politique du système que nous voulons abattre est capitale pour guider une intervention révolutionnaire. Telle est la raison principale de notre choix pour cette première publication. Mais il est évident qu'un certain nombre de sujets abordés succintement dans ce texte, pour faciliter une compréhension générale, en particulier le mouvement de libération nationale, la période 1962-1965, l'histoire du mouvement ouvrier et ses perspectives méritent de plus amples développements qui feront l'objet de prochaines publications.

SOMMAIRE

I. UNE COLONISATION SPECIFIQUE ; UNE LUTTE RADICALE !

Dans la plupart des pays, en particulier au Maroc et en Tunisie, le colonialisme s'est appuyé directement sur les classes dominantes précoloniales (aristocratie foncière, bourgeoisie marchande...) et a même favorisé ouvertement l'émergence de couches bourgeoises compradores pour asseoir solidement son hégémonie.

Mais en Algérie, sa politique fut autre. Par la destruction brutale des structures précapitalistes basées sur la propriété tribale, communautaire ou familiale des terres prévalant avant 1830, par la mise sur pied d'un arsenal juridique visant à l'expropriation de la paysannerie algérienne de ses meilleures terres, par l'impulsion d'une politique de peuplement intensif, le colonialisme français a favorisé la constitution d'une bourgeoisie coloniale européenne garante de ses intérêts stratégiques et farouchement jalouse de ses privilèges propres.

A la veille de l'indépendance nationale, 22 000 colons européens disposaient de 2 700 000 hectares, ce qui équivaut à 40 % des terres effectivement cultivées et 65 % de la production agricole du pays. Dans l'industrie, le rapport était encore plus écrasant en faveur de la bourgeoisie coloniale et du capital financier métropolitain. Pour s'en faire une idée, sur 13 branches totalisant 1 140 entreprises dans le département d'Alger, moins de 40 appartenaient à des capitalistes algériens en 1956. De même dans l'administration où le colonialisme

associe traditionnellement, au moins à des grades subalternes, « les élites locales », on comptait en 1955 seulement 205 cadres algériens sur les 73 000 cadres de décision de l'Etat colonial. Au total, la bourgeoisie algérienne contrôlait à peine 7 % du capital local.

Il est clair que cette économie dominée de façon écrasante par le capital agraire colonial et le capital financier de la métropole laissait très peu de place au développement d'une bourgeoisie algérienne même au regard des limites imposées par l'impérialisme à toute bourgeoisie périphérique. Produit d'une colonisation spécifique de peuplement, cette situation va entraîner une faiblesse structurelle très profonde de la bourgeoisie algérienne, élément déterminant pour la compréhension du processus de libération nationale et de la nature du système économique et politique mis en place lors de l'indépendance.

La faiblesse politique du prolétariat sera le second élément déterminant pour cette compréhension. Certes, le prolétariat algérien était numériquement faible. Mais l'exemple vivant des révolutions chinoise et vietnamienne est là pour nous prouver, s'il le fallait encore, que cette faiblesse numérique n'est pas un obstacle insurmontable. Armé d'un programme révolutionnaire liant la question nationale à la libération sociale, un parti ouvrier peut réaliser l'unité de combat nécessaire entre le prolétariat, la paysannerie pauvre et l'ensemble des masses déshéritées. En Algérie, le Parti communiste en sera incapable.

L'une des 21 conditions d'adhésion à l'Internationale communiste de Lénine disait : *« Dans la question des colonies et des nationalités opprimées, les partis des pays dont la bourgeoisie possède des colonies ou opprime des nations doivent avoir une ligne de conduite particulièrement claire et nette. Tout parti appartenant à la IIIe Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les « prouesses » de ses impérialistes aux colonies, de soutenir non en paroles mais en faits tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au cœur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies ou des nationalités opprimées et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux. »*

Le jeune Parti communiste (S.F.I.C.), dont naîtra plus tard le P.C.A., tentera d'appliquer courageusement cette ligne dans le début des années vingt en engageant une importante campagne politique contre la guerre du Rif au Maroc. A l'époque, il entretiendra d'ailleurs des rapports fraternels avec l'Etoile nord-africaine (E.N.A.), principalement implantée dans l'émigration ouvrière. Mais la dégénérescence bureaucratique de la République des soviets va s'accompagner d'une rupture des P.C. avec l'internationalisme prolétarien dont se réclamait vigoureusement la IIIe Internationale à sa création. La plupart des partis communistes dans le monde sont transformés en instruments dociles entre les mains de la bureaucratie stalinienne du Kremlin qui détermine leurs lignes politiques exclusivement en

fonction de ses propres intérêts d'Etat. Ainsi, face à la montée du fascisme en Allemagne, l'U.R.S.S. conclut des accords diplomatiques avec les démocraties bourgeoises occidentales et dicte aux partis communistes la ligne des fronts populaires. L'une des conséquences logique de cette politique de collaboration de classes est la trahison des revendications nationales des peuples coloniaux. A cette époque, le Front populaire de Léon Blum dissout l'E.N.A. sans la moindre réaction du P.C.F. Et Maurice Thorez avance sa fameuse thèse de « l'Algérie, nation en formation » qui doit s'intégrer dans la « grande Union française » et abandonner la revendication nationale car cela risquerait d'affaiblir la « démocratie » française et favoriser l'implantation du fascisme en Afrique du Nord.

Après la défaite du nazisme, le P.C.F. siégera sans problème dans le gouvernement de « reconstruction nationale » qui ordonne les massacres du 8 mai 1945 dans l'Est algérien (45 000 morts). La même politique de collaboration de classes amènera en 1948 tous les partis communistes arabes à trahir ouvertement la cause palestinienne et approuver la création de l'Etat sioniste d'Israël patronnée par l'U.R.S.S. et les U.S.A. Il est alors facile de comprendre que, sur de telles bases, le P.C.A., ex-fédération départementale du P.C.F., ne pouvait aucunement prétendre jouer un rôle important dans la lutte radicale engagée contre le colonialisme français. La faillite de cette ligne politique obligera ses militants à rejoindre individuellement le F.L.N. dans les premiers mois de 1956, pendant que le P.C.F. votait les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet pour mater la jeune insurrection nationale.

C'est dans cette situation d'effacement politique des classes fondamentales de la société et dans une période de montée de la révolution coloniale (Chine, Vietnam...) que la petite bourgeoisie, elle-même brimée par le colonialisme, coincée entre la désagrégation des structures précapitalistes et les limites strictes à son ascension capitaliste imposées par la présence massive des colons, va se radicaliser et jouer les premiers rôles. Allant au-devant des aspirations profondes des masses algériennes, elle assure la direction politique d'une lutte radicale contre le colonialisme dont le poids reposera principalement sur les masses plébéiennes des villes et des campagnes.

II. DE LA LIBERATION NATIONALE A LA LIBERATION SOCIALE ?

En 1962, sur la base d'accords néocoloniaux (accords d'Evian) garantissant les intérêts impérialistes en Algérie, la petite bourgeoisie investit en force l'Etat colonial laissé tel quel. Les structures étatiques léguées par le colonialisme ne sont pas modifiées d'un poil. On se contente de remplacer une partie des cadres de l'administration coloniale par des Algériens, mais la place laissée aux premiers est loin d'être négligeable. Un recensement officieux réalisé en avril 1963 donnait la répartition suivante dans la Fonction publique :

13 700 fonctionnaires français, 22 000 fonctionnaires algériens issus des écoles de l'administration coloniale et 34 000 cadres issus du F.L.N. Le taux de présence des deux premières catégories s'élevant à 43 % (dont 39 % de Français) chez les cadres de décision et d'élaboration, 77 % (dont 43 % de Français) chez les cadres de gestion et 15 % chez les cadres subalternes.

Cette prise en main de l'appareil d'Etat colonial va être l'objet d'affrontements sanglants entre les différentes fractions de la direction du F.L.N. A travers la guerre de libération nationale, elles avaient réussi à maintenir une certaine unité de façade et à dissimuler les divergences qui avaient paralysé le mouvement national à la veille du 1er novembre 1954. Mais cette façade fragile ne pouvait résister longtemps à la question brûlante du pouvoir politique posée centralement par l'indépendance nationale.

S'appuyant sur l'armée des frontières, unique force organisée existante à l'époque, après la faillite militaire totale du F.L.N. à l'intérieur du pays (40 000 djounouds stationnés aux frontières en 1962, munis d'un armement moderne et rejoints après la signature des accords d'Evian par 80 000 maquisards de la dernière heure), le tandem Ben Bella-Boumediene va s'imposer à la tête de l'Etat bourgeois sans pour autant arriver à stabiliser la situation. En effet, la bataille acharnée que se livrent les différentes fractions de la direction du F.L.N. pour le contrôle du pouvoir d'Etat, conjuguée au départ précipité et massif des colons, crée une situation de vacance du pouvoir à la base laissant le champ libre à l'initiative des masses populaires. 430 entreprises industrielles sont remises en marche par 10 000 ouvriers organisés en comités de gestion, pendant que dans l'agriculture, 2 200 domaines abandonnés, soit 2 350 000 hectares des meilleures terres, sont repris en main par les travailleurs agricoles autogestionnaires.

Après sept années de lutte meurtrière contre le colonialisme, les masses mobilisées refusent de s'arrêter aux limites que veut leur imposer la petite bourgeoisie à travers l'application des accords d'Evian et son désir de consécration politique par la prise en main de l'Etat bourgeois. Elles s'engouffrent dans les brèches béantes d'un édifice très instable. Leur irruption spontanée sur la scène politique à travers l'autogestion des entreprises et domaines abandonnés par les colons vient rappeler à tous ceux qui l'avaient oublié le lien indissoluble qui unit leurs revendications économiques et sociales à la question nationale. Un processus de révolution permanente est en branle. Le jeune régime de Ben Bella qui n'avait pas hésité à utiliser l'intervention ouverte de l'armée des frontières pour éliminer ses concurrents ne peut se résoudre à utiliser la même méthode contre la mobilisation des masses laborieuses sans courir à un suicide politique certain. Pour se maintenir, il est contraint de louvoyer entre les différentes classes sociales et tente d'instaurer un arbitrage de type bonapartiste pour mener le processus de révolution permanente sur une voie de garage. La faiblesse des traditions d'indépendance de classe chez les travailleurs algériens, l'absence d'un parti

ouvrier révolutionnaire, les fortes illusions des masses populaires et du prolétariat lui-même dans « leur » direction et le flou politique entretenu à dessein par le nationalisme petit-bourgeois vont lui faciliter grandement la tâche. Cet Etat bourgeois, très faible, déchiré par les luttes internes, incapable de s'affronter ouvertement au mouvement des masses va néanmoins arriver à le chevaucher jusqu'à l'essoufflement.

Mais si l'incapacité de ce mouvement de masse très important à trouver le chemin de son indépendance de classe lui sera fatale, sa seule existence et l'impossibilité de son écrasement établissent avec l'impérialisme et les classes dominantes algériennes un rapport de forces déterminant pour l'avenir politique du pays.

III. L'EMERGENCE D'UN REGIME BONAPARTISTE

L'asphyxie organisée des domaines et entreprises autogérées par l'administration et les banques, l'introduction dans chaque comité de gestion d'un directeur, représentant désigné de l'Etat bourgeois, disposant d'un pouvoir effectif plus important que celui du président élu par les travailleurs et l'incapacité politique des ouvriers autogestionnaires à saisir le lien existant entre la nature de classe de l'Etat et toutes leurs difficultés, créées à dessein par un environnement politique hostile, vont les amener à baisser progressivement les bras et intérioriser leur statut de salarié de l'Etat bourgeois. Hachemi Larabi, avocat attitré de la « libre entreprise » caractérise assez bien l'état d'esprit de la bourgeoisie à la veille du 19 juin 1965 : *« La psychose de la nationalisation avait atteint un tel point que les agents économiques avaient commencé à perdre tout esprit d'initiative, cette vertu sans laquelle notre planète n'aurait pas d'existence. Deux années de fonctionnement de la commission des investissements n'avaient débouché que sur l'agrément de deux affaires mineures. »* Quant à la petite bourgeoisie, elle voyait son projet d'appropriation tranquille de l'Etat colonial remis en cause par un processus social qu'elle était dans l'incapacité totale de balayer. Tout comme la bourgeoisie, elle était traumatisée par cette irruption spontanée des masses laborieuses sur la scène politique et aspirait profondément à un « rétablissement de l'ordre et de la sécurité » pour pouvoir enfin cueillir dans le calme les fruits de son engagement politique.

Ce type de situation très instable où les masses laborieuses sont incapables d'initiative par manque de perspectives politiques alors que les classes dominantes sont paralysées par la crainte de provoquer de nouvelles secousses ne peut durer indéfiniment. La crise permanente de la société bourgeoise amenant à terme sa décomposition totale, les classes dominantes sont prêtes à accepter n'importe quelle initiative capable de les sortir de l'impasse. Tel est le rôle d'un régime bonapartiste.

Dans le but de préserver l'essentiel, c'est-à-dire leur domination économique et sociale sur les masses populaires, les classes dominantes sont contraintes de tolérer au-dessus d'elles un pouvoir

politique incontrôlé, basé sur les appareils militaire et policier. Profitant de l'anxiété de toutes les classes de la société aspirant à voir l'issue de la crise, le régime bonapartiste se donne des allures de « sauveur de la nation ». Il s'efforce d'apparaître comme « le bienfaiteur patriarcal de toutes les classes de la société », disposant d'une autonomie par rapport à chacune d'elles, et œuvrant de façon impartiale pour le bien de toutes. Mais, en réalité, cette impartialité n'est que simulacre pour tromper les masses laborieuses. Car il ne saurait exister d'arbitre entre des classes sociales aux intérêts antagoniques. Le régime bonapartiste n'est en fait que le fondé de pouvoir des classes dominantes sur les masses laborieuses. Réalisant une centralisation extrême du pouvoir politique qui lui permet indéniablement une certaine efficacité, ce type de régime n'a qu'un seul objectif : rétablir l'ordre bourgeois et assurer aux classes dominantes les conditions de leur épanouissement.

Le coup d'Etat du 19 juin 1965 se caractérise précisément par ce type de rapport de forces entre les classes très propice à l'émergence d'un régime bonapartiste. Il n'apporte aucun changement social au pouvoir, mais il sanctionne l'évolution du rapport de forces entre les classes depuis l'indépendance nationale. Profitant de l'essouflement du mouvement des masses laborieuses et constatant l'incapacité des classes dominantes à prendre leurs affaires politiques en main, les fusils de l'armée des frontières sur lesquels s'appuya Ben Bella pour prendre le pouvoir prennent conscience de leur puissance et réalisent qu'on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Cette initiative pour tenter de sortir de l'impasse comportait un risque quasiment nul pour la direction de l'appareil bureaucratique de l'armée des frontières dans la mesure où, trois ans après l'indépendance nationale, elle constituait toujours la seule force politique organisée de la société algérienne.

Ces quelques phrases de la proclamation du 19 juin 1965 résument assez clairement le programme politique des organisateurs du coup d'Etat : « *Assurer dans l'ordre et la sécurité le fonctionnement des institutions en place* (...). *Réunir les conditions pour l'institution d'un Etat qui saura survivre aux gouvernements et aux hommes* (...), *sortir du marasme général qui s'exprime par une baisse de la productivité, une rentabilité économique décroissante et un désinvestissement inquiétant.* » Il n'en fallait pas plus à toutes les couches bourgeoises et petites-bourgeoises effrayées par l'apparition des masses laborieuses sur la scène politique pour adopter le nouveau régime. Les masses populaires, découragées, sans perspectives politiques, ne réagiront pratiquement pas.

Se substituant politiquement à une bourgeoisie faible et discréditée à la tête de l'Etat bourgeois légué par le colonialisme, le régime de Boumediene s'appuie essentiellement sur l'alliance réalisée par différentes couches petites-bourgeoises autour de l'appareil de l'armée des frontières. Dans un premier temps, avec un « conseil de la révolution » de 26 membres, il va tenter de se doter d'une direction collégiale. Mais si la stabilisation d'un régime bonapartiste

ne peut se réaliser sans un épuisement préalable des masses et une réelle capacité de sa part à rétablir d'ordre bourgeois, elle nécessite impérativement, à court terme, une centralisation absolue du pouvoir politique et l'élévation au-dessus de la couche bonapartiste elle-même d'un bonaparte tout-puissant. C'est la condition *sine qua non* de son efficacité politique à la tête d'une union sacrée des classes dominantes, scellée essentiellement par leur terreur commune face au mouvement des masses laborieuses. En qualité de chef d'état-major de l'armée des frontières, Boumediene est tout désigné pour ce rôle.

IV. LE CAPITALISME D'ETAT : UNE SOLUTION OBLIGATOIRE !

Dès son entrée en fonction, par un savant dosage entre les intérêts des différentes couches bourgeoises et petites-bourgeoises qui acceptent son aile protectrice, le nouveau régime s'empresse de donner des gages quant à sa nature de classe. Un nouveau code des investissements est promulgué (septembre 1966) pour mettre fin au « désinvestissement inquiétant ». La situation politique ne permet pas un démantèlement violent des restes de l'autogestion agricole mais la réforme agraire concernant les terres des propriétaires fonciers autochtones est repoussée aux calendes grecques. La mise en place des A.P.C. vient sceller l'alliance du nouveau régime avec les notabilités locales et marquer le point de départ de la mutation de l'Etat colonial en Etat bourgeois répondant aux intérêts des classes dominantes algériennes. Les éléments combatifs de la gauche du F.L.N. sont pourchassés, réprimés. La campagne de caporalisation de l'U.G.T.A. et de l'U.N.E.A. est lancée.

Les résultats escomptés ne se font pas attendre longtemps. Les possédants reprennent confiance et les investissements font un bond extraordinaire. D'après H. Larabi, en deux ans, « *la commission nationale et les commissions régionales d'investissement ont agréé* 263 *entreprises représentant un investissement de* 184 627 016 *DA* ». Mais, explique-t-il, « *ces chiffres ne sont pas importants s'ils sont comparés au nombre de promoteurs qui ont manifesté le désir d'investir et qui possèdent très souvent les* 50 % *du capital nécessaire. Le nombre de ces investisseurs potentiels, pour la plupart commerçants reconvertis dans l'industrie, atteint le chiffre record de* 876 *pour un investissement de* 416 753 502 *DA* ». « L'ordre et la sécurité » tant attendus sont bien de retour !

Parallèlement à ces opérations de remise en confiance des classes possédantes, le régime entreprend de renforcer sa propre base sociale. En effet, les couches petites-bourgeoises regroupées autour de l'appareil bureaucratique de l'armée des frontières ne peuvent espérer vivre indéfiniment de leur prestige politique. La perpétuation de leur hégémonie politique sur la société algérienne, acquise au cours de la lutte contre le colonialisme, a impérativement

besoin d'une assise économique solide.

Le rapport des forces entre les masses populaires, les classes dominantes algériennes et l'impérialisme, établi par le caractère radical de la guerre de libération nationale et par l'importance du mouvement des masses laborieuses au lendemain de l'indépendance, leur interdit l'instauration d'un régime néocolonial classique. De plus, comme il est absolument hors de question pour elle de se laisser déposséder à bon compte de « leur » victoire par une bourgeoisie faible et discréditée, le recours aux formes de domination capitalistes classiques laissant libre cours à l'initiative privée est exclu. Pour s'assurer l'hégémonie économique, seule garantie de la perpétuation de leur hégémonie politique sur la société algérienne, elles sont obligées d'avoir recours à l'instrument de leur domination politique : l'Etat bourgeois.

Cette forme inhabituelle d'organisation économique de la société bourgeoise, le capitalisme d'Etat, ne modifie en rien la nature de classe de cette société. Les principales sources d'accumulation du capital et les secteurs clés de l'économie sont, certes, étatisés mais le système reste fondamentalement régi par les lois du mode de production capitaliste et l'Etat n'en est pas moins « *l'instrument de l'exploitation du travail salarié par le capital* ». Elle représente cependant l'unique possibilité pour un bloc petit-bourgeois hybride, dominant politiquement, de profiter de sa mainmise sur l'Etat bourgeois pour s'approprier le rôle déterminant dans la répartition du surproduit social. C'est en ce sens que, le bonapartisme en étant l'expression politique, le capitalisme d'Etat est l'expression économique de la substitution de ce bloc social à une bourgeoisie structurellement très faible.

Véhicule idéal pour l'ascension capitaliste et l'affirmation face à l'impérialisme mondial des couches petites-bourgeoises regroupées autour de l'armée des frontières, le capitalisme d'Etat offre par ailleurs des avantages incontestables sur toute autre forme d'organisation capitaliste dans un pays arriéré. L'appropriation d'une part importante des rentes pétrolière et foncière, la nationalisation des secteurs clés de l'économie et le contrôle de l'investissement permettent à l'Etat bourgeois de réaliser une accumulation intensive et accélérée de capital industriel. Le monopole d'Etat sur le commerce extérieur (même relatif) amenant l'Etat bourgeois à traiter, lui-même, avec les firmes multinationales en fait un interlocuteur de poids non négligeable qui peut se permettre de s'affronter ponctuellement à l'impérialisme, non pas pour remettre en question sa domination sans partage sur le marché mondial, mais pour négocier la redéfinition des termes de l'échange inégal.

Cette centralisation de l'économie sous l'égide de l'Etat bourgeois lui offre des chances de réussite là où les classes possédantes structurellement faibles, divisées, n'en ont manifestement aucune. Elle ne l'empêche pas pour autant d'encourager l'investissement privé dans certains secteurs (B.T.P., textiles...), et de lui garantir l'écoulement de sa marchandise sur un marché national protégé

de la concurrence internationale.

De plus, la forme juridique de ce système lui donne des moyens considérables de perpétuation du flou idéologique nécessaire à l'organisation du consentement social. En évitant de poser le problème de la nature de classe de l'Etat, le pouvoir illusionne les masses populaires en assimilant à leurs yeux l'étatisation d'une partie importante de l'économie au socialisme et ses escarmouches avec l'impérialisme à un anti-impérialisme conséquent.

Ainsi, sous l'aile protectrice du bonapartisme de Boumediene, le capitalisme d'Etat s'avère être objectivement le meilleur garant possible des intérêts historiques de la bourgeoisie algérienne.

V. LA PHASE ASCENDANTE DU SYSTEME ET LES PREMIERS SIGNES D'ESSOUFFLEMENT

La « paix sociale » qu'assure le régime bonapartiste renforce son image de marque auprès de toutes les classes de la société algérienne. Elle est à la base d'un développement économique sensible dans le secteur privé et dans le secteur d'Etat. Nous avons déjà indiqué le redémarrage incontestable des investissements privés. Les succès du plan triennal (1967-1969), plan expérimental réalisé à 90 %, vont donner encore plus d'assurance au régime et lui permettre de lancer son premier plan quadriennal dans l'euphorie générale. L'illusion sur les capacités d'un tel régime à mettre sur pied une économie nationale indépendante de l'impérialisme bat son plein. Le projet des planificateurs algériens est très ambitieux mais simple. Trop simple !

Il s'agit seulement de brûler un certain nombre d'étapes économiques et de combler ainsi très rapidement le retard accumulé par l'économie algérienne sur celles des pays capitalistes avancés.

En effet, la centralisation du surproduit social par l'Etat bourgeois permet d'orienter l'investissement en priorité vers les secteurs énergétiques et sidérurgiques pour la mise sur pied d'industries lourdes très capitalistiques, utilisant une technologie de pointe et censées avoir un effet d'entraînement naturel sur les industries de transformation par la fourniture de biens d'équipements au marché national. Sur la base de ce schéma économique des « industries industrialisantes » élaboré par G. Destannes de Bernis, les planificateurs algériens vont avancer des objectifs qui font rêver. La résorption du chômage, l'élimination du sous-emploi et la réinsertion de l'émigration sont fixées à l'horizon 1980. Des industries légères fleurissant en cascade dès la mise sur pied des industries lourdes vont venir favoriser la modernisation des secteurs traditionnels arriérés de la petite production et l'agriculture. En un mot, on a trouvé le remède magique. Le développement indépendant et harmonieux de l'économie nationale est à portée de main. Il suffit seulement d'un petit effort pour maintenir, un certain temps, la priorité absolue de l'investissement sur la consom-

mation, c'est-à-dire accepter « l'austérité nationale ». C'est la phase ascendante du capitalisme d'Etat et du bonapartisme en Algérie.

Mais, les limites sociales du régime ne vont pas tarder à s'étaler au grand jour.

a) L'ECHEC DU 1er PLAN QUADRIENNAL

Moins de deux ans d'application du premier plan quadriennal suffisent pour qu'apparaissent les premiers signes d'essoufflement des projets économiques du régime. Il reconnaît lui-même qu'en deux ans, le plan a déjà pris six mois de retard. Mais le bilan final sera beaucoup plus lourd. « *Les prévisions du plan portaient sur 27,7 millions de DA de dépenses d'équipements ; 35 milliards de DA ont été effectivement dépensés au terme des quatre années mais, après réévaluation des projets, il fut admis que la réalisation du plan aurait exigé environ 70 milliards d'investissements.* » (Cf. *le Capitalisme d'Etat algérien*, de Raffinot et Jacquemot.) Il faudrait deux ans de plus pour réaliser tous les projets alors que, sur Les moins de 50 % de réalisation du plan, les plus importants n'ont pas vu le jour.

Le peu d'ambition caractéristique des prévisions du plan en matière d'emplois (68 000 postes de travail nouveaux par an) ne va pas empêcher les résultats d'être bien en deçà de ces prévisions modestes puisqu'il est reconnu que seulement 20 000 emplois nouveaux ont été créés en 1971.

La priorité absolue étant à l'industrie lourde à technologie de pointe, ce peu d'intérêt manifeste accordé au problème crucial d'un chômage structurel a pour complément logique le ridicule de la part d'investissement laissée à l'agriculture. Dans un pays où près de 70 % de la population vit à la campagne, seulement 15 % des investissements globaux du plan sont alloués à l'agriculture contre 45 % à l'industrie.

Ainsi, en transplantant de toutes pièces des pôles de développements industriel à un niveau technologique comparable à celui des métropoles impérialistes, la « stratégie révolutionnaire de développement » adoptée par l'Etat bourgeois ne fait qu'aggraver de manière catastrophique le sous-emploi généralisé d'une force de travail abondante et le développement inégal entre des îlots industriels pleinement intégrés au marché capitaliste mondial et un arrière-pays maintenu à un niveau archaïque de développement des forces productives. Par une accumulation intensive de capital industriel, cette stratégie vise surtout à accroître la part qui revient à la bourgeoisie algérienne dans la redistribution mondiale de la plus-value. La satisfaction des besoins les plus élémentaires des masses populaires est le dernier de ses soucis.

Par ailleurs, s'il y a rupture d'une certaine forme classique de dépendance vis-à-vis de l'impérialisme grâce au contrôle de l'Etat bourgeois sur les principales sources d'accumulation du capital, l'indépendance économique n'est qu'un thème creux dans l'idéo-

logie du pouvoir. La dépendance de l'économie algérienne par rapport à l'impérialisme mondial s'est même accentuée. Elle n'a fait que changer de forme et s'affirmer surtout sur les plans technologique et financier.

b) « LA REVOLUTION AGRAIRE »

Dans cette situation d'apparition des premiers signes d'essoufflement du projet économique du régime, le caractère archaïque du secteur agricole traditionnel est plus que jamais une hypothèque pour sa réalisation. Les structures arriérées de la propriété foncière dans ce secteur et les survivances des rapports de production précapitalistes, en particulier le mode d'extorsion primitif et brutal de la rente foncière (khamessat) constituent des obstacles à l'épanouissement total du mode de production capitaliste dans les campagnes et une limite objective à toute possibilité d'écoulement des produits industriels sur le marché national.

De plus, le niveau extrêmement bas de la production agricole depuis l'indépendance (niveau de 1963 jamais atteint depuis) est un facteur de déséquilibre important du budget de l'Etat alors qu'un capital important est immobilisé sous forme de rente foncière improductive. Autant de contradictions avec le projet économique du régime qui a absolument besoin pour sa réalisation d'un élargissement du marché national et de la mobilisation de toutes les ressources matérielles du pays en vue d'une accumulation accélérée et intensive de capital industriel. G. Destannes de Bernis et S. Ghozali ne peuvent manquer eux-mêmes de mettre le doigt sur ces contradictions lorsqu'ils expliquent : « *Tant que la masse des paysans ne sera pas consommatrice de produits industriels de consommation, et cela exige une forte élévation de leurs revenus donc de la productivité de l'agriculture, la production de tels biens ne saurait intéresser qu'une petite minorité et ne saurait donner lieu à la construction d'une véritable industrie.* »

On va alors voir le même régime bonapartiste qui avait, au lendemain du coup d'Etat, prétexté des raisons techniques pour ajourner la réforme agraire et s'assurer ainsi le soutien de la propriété foncière, nécessaire à sa stabilisation politique, se faire le « meilleur défenseur » des intérêts du fellah à travers son projet de « révolution agraire ».

Le projet vise essentiellement à établir le contrôle de l'Etat bourgeois sur la rente foncière dans le but de l'orienter, en fonction de son choix stratégique, dans le procès d'accumulation accélérée d'un capital national. A aucun moment, il n'est question de violer les intérêts de classe de la grande propriété foncière. En lui proposant une indemnisation des terres par des bons du Trésor assortis d'un intérêt de 2,5 %, il préserve intégralement ses intérêts et l'encourage à se reconvertir dans l'industrie ou le commerce. Certes, pour atteindre son objectif, élargir le marché national et mobiliser

la rente foncière en vue d'investissements productifs, l'Etat bourgeois est amené à favoriser un certain développement des forces productives à la campagne, donc l'élévation du niveau de vie du fellah. Cependant, cette élimination du khamessat n'a pour but que l'extension sans précédent du salariat dans le monde rural. Avec un statut juridique spécifique, les paysans sans terre viennent ainsi grossir les rangs du prolétariat agricole exploité par l'Etat bourgeois.

Encore une fois, le projet est très ambitieux. Mais il va se heurter à une résistance farouche de la part des propriétaires fonciers. Comme un minimum de modernisation des structures archaïques du secteur agricole traditionnel est devenu une nécessité absolue pour la survie du projet économique global, l'affrontement est inévitable. Dans cette situation, la mise en marche de la « révolution agraire » par le régime bonapartiste va marquer l'ouverture de sa crise politique. Il se sent assez fort pour engager l'épreuve de force avec un secteur arriéré mais non négligeable des classes possédantes, dans l'intérêt général de la bourgeoisie algérienne. Le bonaparte va être obligé de descendre de son piedestal. Il jette tout son poids dans la bataille. Le projet passe (novembre 1971). Kaid Ahmed, représentant attitré des propriétaires fonciers au sein du régime, est éjecté. Mais si le projet est passé dans les textes, son application dans la réalité est une autre paire de manches. En effet, la bataille a montré que l'appareil d'Etat est miné. Une partie importante de ce dernier va saboter plus ou moins ouvertement l'application du projet à plusieurs niveaux (recensement des terres, commercialisation des fruits et légumes...). Alors que, craignant une remise en cause des intérêts de classe dont il est le chien de garde, le régime bonapartiste est incapable de s'appuyer sur une réelle mobilisation des masses rurales pour que la terre profite effectivement à ceux qui la travaillent.

Dès ce moment-là, c'en est terminé du capitalisme d'Etat et du bonapartisme triomphants. La crise de la « révolution agraire » a mis à nu les contradictions et limites sociales du système.

VI. LES CONTRADICTIONS SOCIALES DU CAPITALISME D'ETAT

Le régime bonapartiste a réussi à assurer une certaine stabilité aux classes dominantes. Il a imposé son projet économique et politique tout en garantissant les intérêts de tous les possédants. Mais il a mis en place une variante du mode de production capitaliste, le capitalisme d'Etat, qui, à partir d'un certain degré de développement, est remise en question par une partie de plus en plus importante de ses initiateurs. Les crises politiques ouvertes qui se succèdent (« Révolution agraire », été 1974, Conférence nationale de la jeunesse, Appel du 9 mars, « Processus institutionnel ») n'ont rien de conjoncturel. Elles s'inscrivent toutes directement dans un processus d'évo-

lution et de différenciation sociales et politiques inhérent au capitalisme d'Etat lui-même.

La propriété privée des moyens de production n'a jamais été remise en cause par le système. Bien au contraire, en laissant le champ libre à l'investissement privé dans certains secteurs, et en garantissant un écoulement de la production par la protection du marché national, le capitalisme d'Etat a favorisé le développement d'un secteur industriel privé florissant et accéléré ainsi la consolidation d'une bourgeoisie industrielle algérienne. D'après *Révolution et Travail* (organe de l'U.G.T.A.), si l'on excepte les hydrocarbures, le secteur privé représente actuellement plus de la moitié de la production nationale. On comptait en 1976 plus de 4 000 entreprises privées de bâtiments et travaux publics, soit 60 % de ce secteur sous le contrôle du capital privé ainsi que 65 % des industries textiles.

Le capital commercial privé, quant à lui, en contrôlant 80 % du marché national, se permet de faire la pluie et le beau temps dans certains secteurs. L'incapacité consacrée du régime à éliminer les mandataires des circuits de commercialisation des fruits et légumes et la crise politique violente qu'ils ont contribué à déclencher au sein de l'appareil d'Etat (été 1974) est un indice de la puissance de cette couche bourgeoise. Par ailleurs, les capacités de blocage de la « révolution agraire » et les 50 % de la production agricole nationale provenant encore du secteur privé montrent le poids économique et politique dont continue à jouir la grosse propriété foncière.

Toutes ces couches bourgeoises, engraissées à l'ombre bienveillante du capitalisme d'Etat mais privées de l'exercice direct du pouvoir politique par le régime bonapartiste, disposent cependant d'une influence non négligeable grâce à leur poids économique et aux mille et un liens tissés avec l'appareil d'Etat à tous les niveaux. A plusieurs reprises, elles ont montré leur capacité à marquer le rythme de développement des projets du capitalisme d'Etat.

Mais l'instabilité de ce système économique, à partir d'un certain degré de développement, ne provient pas essentiellement d'une bataille où le secteur capitaliste privé menacerait le secteur capitaliste d'Etat comme voudraient le faire croire les staliniens du P.A.G.S. qui mettent en pratique leur théorie erronée de la « voie non capitaliste de développement » par le soutien inconditionnel au second. Cette instabilité est le fruit de contradictions sociales inhérentes au capitalisme d'Etat lui-même.

Le capitalisme d'Etat algérien se caractérise principalement par le fait qu'il est porté, en tant que projet économique, par des couches petites-bourgeoises en pleine mutation sociale, aux aspirations capitalistes prononcées, soucieuses de ne pas se laisser déposséder de leur hégémonie politique ni par la bourgeoisie ni par le prolétariat, mais prisonnières d'un rapport de forces entre les classes établi par la mobilisation des masses populaires à travers la guerre de libération nationale et l'autogestion ouvrière des premières années

de l'indépendance. En mettant ces couches petites-bourgeoises en possession d'une rente considérable et de tout un appareil de production, le capitalisme d'Etat les met simultanément sur les rails d'un processus qui les transforme socialement pour les mener en définitive au stade d'une bourgeoisie industrielle, en passant par celui d'une bureaucratie bourgeoise.

Durant ce processus de recomposition sociale profonde englobant toute la société algérienne, cette bureaucratie bourgeoise occupe incontestablement le rôle déterminant dans la répartition du surproduit social. Tout en restant dans le cadre des intérêts historiques de la bourgeoisie algérienne, elle dispose de moyens économiques et politiques lui permettant de faire primer ses intérêts propres sur ceux de n'importe quelle autre couche ou classe sociale. Le poids politique déterminant de l'Etat bourgeois dans une société arriérée et la place qu'il occupe dans l'économie algérienne donnent la possibilité à cette caste bureaucratique de ne pas se cantonner au rôle de commis politique de la classe dominante qui lui est habituellement dévolu dans les sociétés où les possesseurs des moyens de production ont la capacité structurelle de contrôler étroitement leurs fonctionnaires.

L'assimilation de cette couche sociale gestionnaire de l'appareil de production étatique et des rentes pétrolière et foncière à une « bourgeoisie d'Etat » ou une « bourgeoisie bureaucratique » ne nous permet absolument pas de rendre compte de la réalité. Certes, la détention des grands moyens de production et des principales sources d'accumulation du capital par l'Etat bourgeois et non par des individus constitue un statut juridique qui permet d'illusionner les masses laborieuses. Mais cela ne saurait nous faire oublier que la part importante de *plus-value* sociale que s'approprie chaque bureaucrate bourgeois sous différentes formes (importants privilèges légaux, corruption, détournements de fonds...) est *directement tributaire* de la *place politique* qu'il occupe dans les appareils administratif, économique et militaire de l'Etat bourgeois. La mutation d'un bloc petit-bourgeois hybride en classe bourgeoise ne peut se réaliser instantanément dès la mise en œuvre de son projet économique par le biais de l'Etat. La réalisation de cette mutation sociale passe nécessairement par une période transitoire où, par la place qu'il occupe dans la société, le haut fonctionnaire, le bureaucrate, le technocrate ou l'officier supérieur n'a plus rien à voir avec la petite bourgeoisie. Si durant cette période, son niveau de vie peut être même supérieur à celui d'un bourgeois, grâce aux privilèges matériels que lui procure le pouvoir politique, il n'est pas encore obligatoirement un bourgeois au sens classique du terme. Ses possibilités d'accumulation du capital, garantie d'un *statut social stable*, restent dépendantes de son pouvoir politique. Le capitalisme d'Etat compris comme véhicule de l'ascension capitaliste de différentes couches petites-bourgeoises regroupées autour de l'appareil de l'armée des frontières n'est que la forme d'organisation économique de la société bourgeoise propre à cette période transitoire. En ce sens,

l'assimilation de cette caste bureaucratique bourgeoise, couche sociale en pleine mutation, à une « bourgeoisie d'Etat » ou « bourgeoisie bureaucratique », en lui reconnaissant implicitement la stabilité d'une classe bourgeoise constituée, ne saisit pas son instabilité constante, liée directement au caractère éminemment transitoire du système dont elle est porteuse. Même si elle a réussi à affirmer son hégémonie politique et économique sur la société algérienne, ce qui suppose une claire conscience de ses intérêts et surtout un régime politique relativement stable qui l'unifie et unifie autour d'elle l'ensemble des classes dominantes, cette bureaucratie bourgeoise n'en reste pas moins en pleine mutation sociale ; son ascension capitaliste ne s'achevant qu'avec le dépassement du capitalisme d'Etat lui-même et le retour à des formes d'organisation capitaliste plus classique.

La mise en œuvre d'un phénomène de plus en plus important ces dernières années au sein de la couche dominante nous rapproche à grands pas de ce moment de remise en question pratique du capitalisme d'Etat. L'accumulation de capitaux par chaque bureaucrate bourgeois finit par l'amener à investir dans le secteur privé (en son nom propre, en association avec quelqu'un d'extérieur à l'appareil d'Etat, ou sous une couverture quelconque) et favorise ainsi l'émergence, des flancs mêmes du capitalisme d'Etat, de nouvelles couches bourgeoises dans l'industrie, le commerce ou l'immobilier.

Dans la mesure où, si chaque bureaucrate bourgeois aspire à profiter le plus longtemps possible de son pouvoir politique et des privilèges qui en découlent, il aspire également et peut-être encore plus à posséder son propre capital, ce mouvement donnant naissance à de nouvelles couches bourgeoises est permanent.

Il porte en lui-même les germes de la remise en question du capitalisme d'Etat car les intérêts de chaque nouveau bourgeois entrent à terme en contradiction avec les contraintes étatiques dans l'économie.

Conjugué au renouveau des luttes sociales, d'une part, aux pressions économiques croissantes de l'impérialisme mondial et au renforcement économique des couches bourgeoises traditionnelles, d'autre part, ce phénomène important approfondit les différenciations politiques et sociales au sein de la couche initialement porteuse du projet capitaliste d'Etat et se solde par son éclatement en, *grosso modo*, deux fractions. L'une, regroupée autour du bonaparte, s'en tient à la prolongation de l'expérience capitaliste d'Etat. L'autre, regroupant l'essentiel de l'encadrement supérieur de la bureaucratie bourgeoise (P.D.G. des sociétés nationales, hauts fonctionnaires, officiers supérieurs...), se sent aujourd'hui assez mûre pour assumer une certaine « libéralisation » économique et politique et amorcer ainsi un processus de « sadatisation ». Associée dès la première heure au pouvoir politique, elle est le cheval de Troie de toutes les couches bourgeoises et petites-bourgeoises s'estimant majeures et aspirant à arracher une certaine émancipation à leur tuteur.

VII. LA CRISE ECONOMIQUE ET SOCIALE

Après la faillite du premier plan quadriennal, le second (1974-1977) est lancé dans l'indifférence totale. Si sa première tâche est de remplir les objectifs non atteints par le précédent, les siens n'en sont pas moins ambitieux. Les investissements projetés passent de 27,7 milliards de DA pour le premier à 110 milliards de DA pour le second. Mais les espoirs de facilités de financement, basés en bonne partie sur l'attente d'un accroissement de la rente pétrolière, suite à l'augmentation du prix du pétrole décidée par l'O.P.E.P. en 1973, vont être vite déçus.

Après le long boom économique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale, les citadelles impérialistes connaissent leur première récession généralisée depuis les années 1930. Les effets de cette crise du capitalisme mondial vont se répercuter très durement sur le capitalisme d'Etat algérien et accélérer sa propre crise en raison de sa dépendance croissante par rapport aux importations de produits alimentaires et de biens d'équipement. Les fortes hausses que connaissent les cours mondiaux dans ces deux secteurs et les limitations d'importation d'énergie décidées par des pays capitalistes avancés vont venir annuler très vite l'afflux de devises consécutif à l'augmentation du prix du pétrole et hypothéquer ainsi la réalisation du second plan. Le déficit structurel de la balance commerciale algérienne en est fortement accentué. En 1975, il atteint 6 milliards de francs avec la France, premier partenaire économique du pays à l'époque. Pour le premier semestre 1977, se plaignant de la politique protectionniste de la C.E.E., le régime annonce 4 milliards de DA de déficit dans les échanges avec elle, soit le double de celui enregistré durant le premier semestre 1976.

Prisonnier de sa propre logique, le régime est contraint à la multiplication des emprunts qui permettent au capital financier international de resserrer son emprise sur le capitalisme d'Etat algérien. Sous le titre « La dette extérieure de l'Algérie a plus que doublé depuis le quadruplement du prix du pétrole en 1973 », *le Monde*, du 23 mars 1977, rapportait : « *Des inquiétudes se font jour chez les banquiers européens depuis un an en ce qui concerne la dette extérieure de l'Algérie. Ce n'est pas tant le chiffre en lui-même qui inquiète que le retard sur les projets de liquéfaction du gaz et la situation dans laquelle se trouve l'agriculture.* » Il estimait que l'encourt des emprunts utilisés et le montant des crédits commerciaux représenteraient respectivement 6,6 et 7,5 milliards de dollars. Portant le service de la dette par rapport aux exportations à 16,5 % contre 15 et 8 %, les deux années précédentes, la loi de finances 1977 prévoyait une augmentation de cette dette extérieure du tiers de sa valeur.

Voyant ses possibilités d'écoulement des produits industriels nationaux sur le marché intérieur considérablement limitées par l'échec de la « révolution » agraire et l'absence de l'effet d'entraînement escompté par les planificateurs, l'Etat bourgeois se tourne

vers le marché mondial. Mais, l'exacerbation de la guerre commerciale entre les puissances impérialistes, accompagnant nécessairement leur politique protectionniste en temps de crise, lui ferme les portes de ce marché. Elle limite ainsi ses possibilités de rentabilisation des investissements industriels et aiguise à l'extrême les contradictions du capitalisme d'Etat.

Pour sa part, la « révolution » agraire, censée résoudre en bonne partie ces problèmes, est bloquée à plusieurs niveaux par les propriétaires fonciers et une partie importante de l'appareil d'Etat, hostile au projet. Le niveau de la production agricole reste extrêmement bas. Le rendement à l'hectare des plus importantes cultures (céréales, agrumes, pommes de terre...) n'a jamais atteint celui de la fin des années 1950, alors que la population a pratiquement doublé. En 1972 et 1973, les importations alimentaires s'élevaient respectivement à 1 076 et 1 208 millions de DA alors que les exportations représentaient respectivement 536 et 909 millions de DA. La hausse des cours mondiaux va porter les importations à 6 300 millions de DA en 1975 pendant que les exportations ne dépassent pas les 700 millions de DA.

Le bilan de la première phase de la « révolution » agraire signalait, au 31 décembre 1974, la distribution de près de 790 000 hectares à 54 000 paysans. A la même date, initialement date officielle de clôture de la seconde phase, le F.N.R.A. n'avait récupéré que 6 % de la propriété privée pendant que plus de 5 000 propriétaires, s'estimant lésés, engageaient des recours devant la C.N.R.A. Cette phase, capitale pour le projet dans la mesure où elle devait limiter la grosse propriété foncière, n'est toujours pas achevée à la fin 1977. Elle se heurte au blocage politique des structures étatiques locales et au recours généralisé des propriétaires. El Moujahid lui-même annonce seulement 100 000 attributaires à la fin 1976 alors que le rapport général du second plan quadriennal (1974-1977) en prévoyait 150 000 à l'issue des deux premières phases et que le nombre des attributaires potentiels s'élève à 900 000.

Mais si cette « révolution » agraire est combattue par une fraction non négligeable de la bourgeoisie, elle n'en a pas pour autant gagné l'adhésion du fellah. Il est reconnu officiellement que le taux de désistement des attributaires est supérieur à 50 %. En choisissant délibérément la répression pour tenter de garotter cette hémorragie qui accentue l'exode rural, le régime bonapartiste ne fait que montrer encore plus clairement son incapacité sociale à réaliser une véritable révolution agraire. A elle seule, la circulaire du ministère de l'Intérieur, ordonnant de licencier des usines tous les attributaires qui ont quitté la terre et de les y ramener *manu militari* si nécessaire, constitue un constat d'échec du projet de « révolution » agraire.

D'ores et déjà, il est possible d'avoir une idée du bilan du second plan quadriennal. En effet, aujourd'hui, les hydrocarbures représentent plus de 90 % des exportations algériennes et tous les projets économiques du régime sont basés sur l'espoir d'un développement rapide de la commercialisation du gaz naturel. Or, en raison du plafonnement de la demande énergétique mondiale consécutive à la hausse

des cours, la production pétrolière algérienne (condensat compris) n'a pas atteint les 65 millions de tonnes prévus pour la fin 1977. Elle n'a pas dépassé 53,5 millions de tonnes. Par ailleurs, il est reconnu que les projets de liquéfaction du gaz naturel nécessaires au démarrage de sa commercialisation ont déjà pris plus de 18 mois de retard. La conjugaison de cette situation dans le secteur énergétique avec l'échec du projet de « révolution » agraire nous permettent dès lors d'affirmer sans attendre la parution d'un bilan officiel (rappelons qu'aucun bilan officiel du premier plan n'est paru à ce jour) que le second plan quadriennal est loin d'avoir atteint ses objectifs.

D'ailleurs, violant lui-même sa propre constitution qui faisait de l'adoption du plan une prérogative de l'Assemblée nationale, le pouvoir a décidé dernièrement de confier cette tâche au congrès du F.L.N. Ainsi, entre la fin du second plan et l'adoption du troisième, six mois au moins se seront écoulés. Ce type de démarche qui vise à camoufler un échec équivaut de fait à un aveu de sa part.

Cette combinaison des effets de la crise économique mondiale avec l'incapacité sociale du capitalisme d'Etat à atteindre les objectifs qu'il se fixe est lourde de conséquences pour les conditions de vie des masses algériennes. Elle est à la base d'une exacerbation des contradictions de classes en Algérie et plus particulièrement de l'irruption de la classe ouvrière sur la scène politique.

VIII. L'ACCENTUATION DE LA CRISE POLITIQUE ET LE « PROCESSUS INSTITUTIONNEL »

a) LE PARTAGE DU POUVOIR

Depuis fort longtemps déjà, par la bouche de feu Medeghri notamment, la fraction « libérale » de la bourgeoisie algérienne a inscrit la revendication d'une assemblée nationale au centre de ses préoccupations. Le tract d'un groupe bourgeois intégriste, Ansar Ach Choura, diffusé à Alger à la fin 1974, exigeait « *une assemblée constituante souveraine élue au suffrage universel et une constitution qui ne soit pas en contradiction avec les enseignements de l'islam* ».

Ainsi, les fractions de la bourgeoisie, de plus en plus hostiles au système économique et politique en place, exprimaient leurs aspirations profondes à un partage du pouvoir. Par le biais d'une assemblée disposant de pouvoirs importants, elles espéraient peser d'un poids plus lourd dans les choix du régime et avoir plus de moyens politiques pour contrer les projets du bonaparte tout-puissant.

Moins de deux mois avant le 19 juin 1975, Boumediene se battait encore farouchement contre cette revendication en réaffirmant dans son discours du 1er mai : « *Nous sommes contre la démocratie*

parlementaire bourgeoise. Nous sommes pour la démocratie révolutionnaire des ouvriers, paysans, djounouds et intellectuels révolutionnaires. » Mais à un moment où les effets de la crise économique mondiale sur le capitalisme d'Etat algérien commencent à se faire sentir et où les grèves de la S.N.S.-Kouba (novembre 1974) et des dockers d'Alger (mai 1975) portent à un niveau supérieur la renaissance de la combativité ouvrière, les affrontements violents autour de la Conférence nationale de la jeunesse vont amener le bonaparte à changer de tactique.

La tenue de cette conférence concrétisait pour le régime dans son ensemble la réussite de sa longue campagne de caporalisation du mouvement étudiant lancée dès 1965. Mais les conditions d'éligibilité à cette conférence, en particulier la participation à plusieurs volontariats pour la « révolution agraire », la transformait en arme de guerre entre les mains de Boumediene contre ses adversaires. Elle s'intégrait directement dans son projet politique exprimé clairement lors d'une interview accordée au journaliste égyptien Lofti El Kholi, en octobre 1974. Il y disait : « *Jusqu'à l'indépendance, nous formions un front de libération au sens large du mot. Aujourd'hui, tandis que nous nous apprêtons à entamer une phase nouvelle (la révolution socialiste), nous avons besoin d'un Parti socialiste d'avant-garde constitué uniquement de cadres socialistes regroupés autour d'un programme bien défini et d'une ligne politique unifiée.* » En d'autres termes, un parti qui défende intégralement les positions politiques du bonaparte. Mais la réaction des adversaires de cette ligne politique par Frères musulmans interposés va faire des centres universitaires le théâtre d'affrontements sanglants entre étudiants du volontariat pour la « révolution agraire » encadrés par les staliniens du P.A.G.S., d'une part, et étudiants arabisants encadrés par les Frères musulmans de l'autre. Remettant en cause ouvertement son projet politique, ce coup de semonce ne va pas laisser le bonaparte indifférent.

Le 19 juin 1975, un mois après la Conférence nationale de la jeunesse, il annonce l'élection d'une Assemblée nationale, d'un président de la République et un référendum sur une charte qui restait à élaborer. Le recul du bonaparte est incontestable, mais il dispose encore de beaucoup de moyens pour freiner l'avance de ses adversaires. La charte qu'il propose s'incrit précisément dans ce cadre. Dès le départ, il la définit clairement : « *Elle sera une garantie de la continuité de la révolution* (...). *Il nous faut aujourd'hui assurer à cette révolution une protection contre toute déviation* (...). *Elle définira le concept de démocratie dans le pays.* » Ainsi définie, elle confère au recul du bonaparte un caractère tactique. Par le biais de l'adoption d'une charte nationale, il espère vider totalement ou en partie de son sens la concession que ses adversaires l'ont obligé à faire. La commission spéciale d'élaboration du document mise sur pied sous son contrôle personnel et ses appels aux appareils des organisations socio-professionnelles de masse (U.G.T.A., U.N.J.A., U.N.P.A., U.N.F.A.), afin qu'ils s'associent activement à cette élabo-

ration, s'inscrivent dans cette même démarche où il tient à réaffirmer son système, le capitalisme d'Etat et le bonapartisme, comme cadres du débat.

Mais le développement de la crise du Sahara occidental et les risques de guerre avec le Maroc qui s'en suivent, vont favoriser un rapprochement temporaire entre les différentes tendances au sein du pouvoir, propice à une modification de la démarche initiale. Il laisse tomber la commission spéciale et les appareils des organisations de masse et essaye de faire reprendre en charge sa charte par l'ensemble du régime. A partir de ce moment-là, le débat autour de l'avant-projet de charte va être l'objet d'une dizaine de réunions du Conseil de la révolution et du Conseil des ministres qui font leur réapparition pour l'occasion.

b) L'APPEL DU 9 MARS

Le débat interne au pouvoir autour de l'avant-projet de charte traîne en longueur. « Le Monde » du 8 avril 1976 signalait : « *Dans les milieux bien informés, on savait que certains passages de la charte donnaient lieu à des discussions serrées, en particulier ceux concernant l'islam et la femme qui s'inspiraient des thèmes développés par le président Boumediene au sommet islamique de Lahore et au 3e Congrès de l'U.N.F.A. Bien que fidèles à l'orthodoxie, ces deux discours, prononcés en 1974, avaient irrité les conservateurs et continuaient à leur déplaire (...). De même, la définition des rapports entre le parti, l'Etat et l'armée était délicate à formuler.* » La seconde divergence relevée par « les milieux bien informés » n'est rien d'autre que la définition du pouvoir politique ; en fait, la question centrale du débat.

Pendant ce temps, malgré les différents moyens utilisés par le régime algérien pour obtenir une solution négociée à propos du Sahara occidental, Hassan II ne lui laisse aucune porte de sortie. Il accepte de discuter, mais refuse de revenir sur la question du Sahara proprement dite qu'il considère comme réglée. Accepter ces conditions signifie un échec politique cuisant pour Boumediene à un moment où il ne peut se payer le luxe d'un faux pas.

Pourtant, étant donné l'aggravation des conditions de vie des masses laborieuses, le climat de tension entretenu ne peut durer éternellement. Profitant de cette situation politique propice à une mise en accusation du régime, des courants politiques bourgeois favorables à la « sadatisation » du système, mais exclus de l'exercice direct du pouvoir politique, vont affirmer leur désaccord avec cette méthode de débat qui continue à les exclure. Pour Farhat Abbas, Ben Khedda, Kheireddine et Lahouel, « *il ne s'agit pas de vouloir imposer une charte nationale comme projette de le faire le président du Conseil de la révolution afin d'institutionnaliser son pouvoir. Une seule voie reste ouverte pour la confection de cette charte : un débat public à l'échelle nationale pour l'élection au suffrage universel*

direct et sincère d'une assemblée nationale constituante et souveraine et sans pour autant préjuger de l'option socialiste du pays. »

Cet « appel au peuple algérien » ouvre une dynamique nouvelle dans la lutte entre les différentes fractions bourgeoises. En effet, jusqu'alors, les différentes couches bourgeoises favorables à une « sadatisation » du système se sont toujours placées derrière des hommes du régime (Kaid Ahmed, Medeghri, Bouteflika...). Par cette démarche, elles essayaient de faire évoluer le régime en leur faveur sans provoquer une trop grande cassure dans le système, cela pouvant s'avérer très dangereux pour la bourgeoisie dans son ensemble, toutes tendances réunies. Avec « l'appel du 9 mars », certaines de ces couches portent le débat à un autre niveau et, par la même occasion, sur la place publique. Leur opposition au système en place s'exprime de façon plus radicale et plus nette. Elles vont jusqu'à affirmer clairement la possibilité d'une remise en cause de l' « option socialiste ». De plus, la réapparition de quatre représentants historiques des classes dominantes sur la scène politique est une façon de mettre en avant une possible direction politique bourgeoise alternative. Cela constitue, de fait, une rupture avec la démarche antécédente mais cela reste dans un cadre bien précis, le partage du pouvoir entre les différentes tendances bourgeoises et en aucun cas les libertés démocratiques pour les travailleurs.

Cette initiative, lancée d'Alger même, rencontre un écho important dans les milieux bourgeois et petits-bourgeois dans le pays et dans l'émigration. Plusieurs comités de soutien à l'appel voient le jour. Ils publient même un second appel. Mais la riposte de Boumediene à cette offensive ne va pas se faire attendre. Après avoir procédé à des arrestations relativement massives, il part en guerre, tout seul, aux quatre coins du pays, contre « *les bourgeois réactionnaires et les nationalistes étroits qui n'ont pas compris que l'option socialiste est irréversible* ». Il accélère la parution de l'avant-projet de charte alors que les divergences demeurent.

« Le mois de liberté » qu'il accorde au peuple algérien est présenté comme un démenti aux critiques de « l'appel du 9 mars » quant au caractère antidémocratique du régime.

c) LA CHARTE NATIONALE

L'avant-projet de charte nationale proposé au débat n'apporte rien de nouveau. Il se contente de réaffirmer les grandes lignes directrices du capitalisme d'Etat en évitant de poser le problème central : la place de l'assemblée nationale par rapport au président. Cette bataille capitale est reportée à plus tard avec la perspective d'une constitution à élaborer mais non prévue dans le projet initial.

C'est par contre le débat national qui s'engage là-dessus qui va créer un climat politique nouveau, comme on en avait jamais vu depuis 1965. En effet, malgré les énormes potentialités de répression du régime, omniprésentes, les masses se saisissent de cette occasion

pour exprimer leur mécontentement profond et débordent largement le cadre de débat imposé. *El Moudjahid* en est amené à regretter « *le caractère parfois trop violent des débats* ». Alors que devant la gravité des problèmes posés par les travailleurs dans les entreprises, la direction de l'U.G.T.A. est obligée de dénoncer publiquement, par la bouche de Benikous son secrétaire général, « *les gauchistes et les ouvriéristes qui ne reconnaissent pas les réalisations de la révolution* ».

Cependant, malgré leur ampleur, les critiques adressées au régime restent floues, décousues, et ne remettent pas en cause le système lui-même. L'absence d'une organisation de classe capable d'avancer des réponses claires aux problèmes réels posés instinctivement par les masses et de donner une autre dynamique au débat permet au régime de reprendre en main la situation assez facilement. Il n'en demeure pas moins que ce mécontentement exprimé massivement rompt avec le climat de terreur qui prévalait auparavant.

Parallèlement à cela, un courant politique d'extrême droite, les Frères musulmans s'affirme dans les débats. Menant bataille sur le thème de l'islam en agitant l'épouvantail du communisme, ils vont arriver à exercer une pression politique qui ne laisse pas le bonaparte indifférent. L'islam est institué « religion d'Etat », élevée au même rang que « l'option socialiste irréversible », l'arabisation totale de l'environnement et le remplacement du dimanche par le vendredi comme jour de repos hebdomadaire sont arrachés. Mais il cède également sur un de ses projets politiques les plus importants : « la rénovation du F.L.N. » et la construction d'un « Parti socialiste d'avant-garde » comme instrument politique à la mesure exclusive des projets bonapartistes. Dans l'avant-projet de charte qui parlait du parti d'avant-garde au futur sans jamais citer le nom du F.L.N., il avait tenté sa chance. Mais l'amendement est clair. Le texte adopté affirme explicitement : « *Le F.L.N. est le parti d'avant-garde.* »

Pour leur part, les comités de soutien à « l'appel du 9 mars » préconisent l'abstention. Mais le gros des forces de la tendance « libérale » reste relativement passif. Ils sont conscients que l'adoption d'un texte en Algérie n'a jamais bouleversé les rapports de forces entre les différentes couches sociales. La charte d'Alger n'avait-elle pas été adoptée à l'unanimité par le Congrès du F.L.N. en 1964 ?

Ce mois de débat « autorisé » par le régime n'est cependant pas en contradiction avec son caractère antidémocratique notoire. La façon dont se déroule le référendum vient le rappeler très clairement à tous ceux qui n'en étaient pas encore convaincus. Les pressions de toute sorte exercées sur la population, conjuguées au bourrage évident des urnes, font atteindre des chiffres grotesques. Mais de façon paradoxale, l'arriération politique des masses algériennes aidant, Boumediene sort renforcé dans sa position par l'opération de la charte. Même s'il a été obligé de céder sur un certain nombre de points, en faisant plébisciter son texte par les masses, il donne une certaine légitimité à son système face à tous ses détracteurs. En effet, même si les masses ont exprimé leur mécontentement pro-

fond, même si à travers les chiffres grossièrement gonflés, il est facile de constater un taux relativement élevé de non-participation au vote dans les grandes villes, à aucun moment, les masses n'ont remis en cause l'image d' « homme plein de bonne volonté, au-dessus de la mêlée » dont continue à jouir Boumediene (dans une moindre mesure cependant). En disant oui à la charte, elles ont dit oui à Boumediene.

d) UNE CONSTITUTION BONAPARTISTE

Les espoirs du régime de pouvoir dévier l'attention des masses quant à l'aggravation de leurs conditions de vie en suscitant en leur sein un certain attentisme dans l'après-charte vont être vite déçus. L'été et l'automne 1976 confirment le caractère continu de la remontée des luttes ouvrières et étudiantes. La rentrée 1976-1977 se caractérise par une tension sociale et des difficultés économiques extrêmes d'après les aveux du régime lui-même.

C'est dans ce cadre que va être votée la Constitution élaborée dans les couloirs feutrés du pouvoir. Mis à part les généralités habituelles que l'on peut retrouver dans la charte ou dans n'importe quelle constitution bourgeoise, mis à part la réaffirmation claire de l'absence totale de libertés démocratiques en Algérie, la Constitution votée peut se résumer à quelques articles. D'après ces sept articles (108, 111 : alinéas 14, 112, 113, 155, 163 et 191), le président de la République dispose de tous les pouvoirs. L'Assemblée est à sa merci. En effet, il est rééligible. Il « *peut, sur toute question d'importance nationale, saisir le peuple par voie de référendum* ». La nomination d'un vice-président ou d'un Premier ministre est laissée à son appréciation personnelle. Il dispose d'un droit de veto déguisé sur toute loi votée par l'Assemblée. Il peut décider de dissoudre l'Assemblée et de procéder à des élections anticipées. Enfin, « la Constitution peut être modifiée à l'initiative du président de la République ». Les seules prérogatives d'importance significative laissées à l'Assemblée nationale étant « l'adoption du plan » et « le vote du budget de l'Etat ».

L'adoption de cette Constitution, dans des conditions ainsi anti-démocratiques que celles de la charte, réaffirme très clairement le caractère bonapartiste de l'Etat bourgeois algérien alors que le plébiscite du candidat unique du F.L.N. vient confirmer Boumediene dans ses fonctions de bonaparte tout-puissant.

Cette Constitution légalisant les pouvoirs illimités du bonaparte est une victoire pour Boumediene. Bien plus encore que la charte nationale, elle lui permet de relativiser considérablement le recul politique auquel ses adversaires l'avaient contraint. Ils ont obtenu l'élection d'une intance nationale bénéficiant d'une certaine légitimité mais la combinaison des trois plébiscites du candidat unique à la présidence de la République, de la charte nationale et de la Constitution donnent à Boumediene une légitimité nettement supérieure.

Par ailleurs, la faiblesse de réaction de ses adversaires, dans un contexte social tendu, est un indice révélateur de leur incapacité à porter la crise politique à un degré qualitativement supérieur par peur que des masses populaires ne s'engouffrent dans les brèches qu'ils auraient contribué à élargir. Elle montre également, qu'en dernière analyse, ce n'est pas le caractère bonapartiste de l'Etat bourgeois algérien qu'ils visent à remettre en cause mais une orientation politique et économique dont il est encore porteur et qu'ils estiment devenue contradictoire avec leur degré de développement actuel.

e) LA FIN DU « PROCESSUS INSTITUTIONNEL »

L'élection des 261 députés de l'Assemblée populaire nationale est l'objet d'une course aux sièges entre les différents courants politiques de la bourgeoisie algérienne mais « *l'incompatibilité entre la répression du peuple et la richesse ou la possession d'affaires* » prônée hypocritement par la constitution (art. 9) constitue une pression politique de la part du bonaparte pour éliminer, parmi les possédants, ceux qui sont ouvertement contre le capitalisme d'Etat. Le partage quasi exclusif des sièges entre l'encadrement supérieur et moyen de la bureaucratie bourgeoise va permettre cependant à l'A.P.N. de refléter la majorité des courants politiques qui traversent la bourgeoisie algérienne.

La Constitution définissait dès le départ cette Assemblée comme instance nationale sans réel pouvoir politique. Sa composition de personnages insignifiants politiquement et son fonctionnement, où les quelques dizaines de techniciens des commissions permanentes étudient les dossiers, alors que la grosse majorité des députés est conviée dex fois par an pour « voter par acclamations », confirment son caractère de « chambre d'enregistrement ».

Néanmoins, malgré la bataille menée avec succès par Boumediene pour freiner l'avance de ses adversaires et confiner les affrontements politiques décisifs dans le champ clos de l'équipe dirigeante restreinte issue du coup d'Etat de 1965, l'élection de cette Assemblée représente un point marqué par la tendance « libérale ». La mise sur pied de ce cadre de débat national, même très limité, peut permettre à la bourgeoisie algérienne de dépasser son atomisation politique actuelle et d'accélérer la structuration publique des différents courants politiques qui la traversent. Il est clair cependant, qu'étant donné la nature présente de cette Assemblée, il faudra attendre l'éclatement d'une crise violente au sein de l'équipe dirigeante et qu'une fraction des classes dominantes décide de porter le débat sur la place publique pour permettre réellement à l'A.P.N. de jouer ce rôle d'accélérateur de la décantation politique au sein de la bourgeoisie.

A l'issue de ce « processus institutionnel », un certain équilibre des forces prévaut. D'un côté, la tendance « libérale » a marqué des

points importants en obligeant le bonaparte à reculer sur la question-clé du parti et en obtenant l'élection de l'A.P.N. ; de l'autre, Boumediene a relativisé au maximum le recul politique auquel il avait été contraint en faisant plébisciter par les masses le choix du capitalisme d'Etat à travers la charte nationale et en imposant une constitution bonapartiste qui légalise ses pouvoirs illimités et réduit l'assemblée arrachée à une « chambre d'enregistrement ».

Mais le remaniement ministériel consécutif à l'élection de l'A.P.N. va permettre au bonaparte de porter des coups durs à ses détracteurs et de rompre très nettement l'équilibre des forces politiques en sa faveur.

A défaut d'un parti sur mesures, il impose un renforcement politique de l'appareil d'Etat dans l'Etat que constitue « la présidence de la République » et la réorganisation des secteurs contrôlés par ses principaux adversaires. Il se paie le luxe de ne pas nommer de vice-président ni de Premier ministre, ce qui l'aurait amené obligatoirement à mettre en avant l'un de ses principaux adversaires, étant donné qu'aucun des « hommes du président » n'a la stature politique requise pour ce type de poste. Il garde le portefeuille de la Défense nationale et arrache le contrôle de la Fonction publique, soit le tiers des prérogatives du ministère de l'Intérieur, à Abdelghani. Il marginalise les patrons de deux forces de répression très importantes dans tout pays de la périphérie de l'impérialisme en faisant passer Ben Chérif de la gendarmerie nationale au ministère de l'Environnement et Draia de la Sûreté nationale au ministère des Transports. Il démantèle le ministère de l'Industrie et de l'Energie, véritable « monstre » contrôlé par Abdeslam, en créant trois ministères : Energie et Pétrochimie, Industrie lourde et Industries légères, qu'il confie respectivement à l'ex-P.D.G. de la SONATRACH, l'ex-P.D.G. de la S.N.S. et l'ex-patron de l'ensemble. Enfin, il fait de même pour le ministère de l'Agriculture et de la Réforme agraire en créant deux secrétariats d'Etat à la Production animale et végétale qui, avec la relative autonomie de la C.N.R.A., limitent considérablement le rôle de Tayebi Larbi à la tête de ce ministère. Seul Bouteflika, parmi les « grosses têtes » dangereuses de la bureaucratie bourgeoise, n'est pas touché par cette réorganisation et garde le portefeuille des Affaires étrangères.

Ainsi mis devant le fait accompli, les « libéraux » de tous poils ont le choix entre porter la crise politique à un degré qualitativement supérieur, dans un contexte d'accélération de la renaissance des luttes ouvrières et étudiantes, ou s'incliner en attendant des jours meilleurs. Conscients de leurs intérêts de classe et de leurs limites politiques, ils sont obligés d'accepter momentanément la seconde solution tout en s'attelant à la réunion la plus rapide possible des conditions politiques qui leur permettront de modifier le rapport de forces en leur faveur ; si possible, avant la prochaine échéance politique importante que s'est fixée le régime : le Congrès du F.L.N.

IX. LA « SADATISATION » : UNE ISSUE INELUCTABLE !

S'il est juste d'analyser la crise du régime comme une bataille d'orientations politiques et économiques entre, *grosso modo*, deux fractions, il n'en est pas moins nécessaire d'analyser de plus près chacune d'entre elles, en particulier ladite tendance « libérale ».

Il est intéressant à ce sujet d'étudier, dans les limites d'une analogie, le cas égyptien, où le processus de « sadatisation » est beaucoup plus avancé qu'en Algérie. On remarque, qu'à partir du moment où la bourgeoisie égyptienne commence à discuter concrètement de la liberté d'expression pour chacun des courants politiques qui la traversent, plus de quarante tendances différentes se manifestent au sein de l'Union socialiste arabe. Mais, ne pouvant assumer raisonnablement, sans transition aucune, ce passage d'un régime de parti unique à un régime où quarante courants politiques bourgeois différents s'exprimeraient, la bourgeoisie égyptienne va replier rapidement ce large éventail malencontreusement ouvert. Trois tendances seulement seront reconnues officiellement avec droit d'expression dans le cadre du parti unique et possibilité pour chacune d'entre elles de présenter ses propres députés à l'Assemblée nationale. Cette référence au cas égyptien nous aide à comprendre plus facilement l'hétérogénéité politique extrême de ladite tendance « librale » en Algérie.

Si aujourd'hui, elle exprime les aspirations profondes de différentes couches bourgeoises comme la bourgeoisie industrielle née des flancs mêmes du capitalisme d'Etat, la bourgeoisie industrielle engraissée à l'ombre bienveillante du secteur public, la bourgeoisie commerçante ou la bourgeoisie foncière, les divisions en son sein ne s'arrêtent pas à ce niveau. Aucune de ces couches bourgeoises n'étant définitivement structurée, il apparaît au sein de chacune d'elles des différenciations politiques tenant à divers facteurs tels le mode de constitution relativement récente par vagues successives d'accumulation et de mise en circulation du capital, le rapport au pouvoir politique et à l'impérialisme durant les dernières décennies, l'attachement aux valeurs traditionnelles ou l'influence des idéologies modernistes bourgeoises. Si le capitalisme d'Etat a permis incontestablement la consolidation de cette bourgeoisie, sa constitution n'en reste pas moins inachevée. L'homogénéisation politique de ses différents secteurs nécessite un temps relativement plus long que celui qui nous sépare de l'époque où la bourgeoisie coloniale et le capital financier métropolitain régnaient quasiment sans partage sur l'économie algérienne. De plus, derrière le drapeau de cette tendance se rangent toutes les couches petites-bourgeoises qui ont été les premières bénéficiaires de l'élévation relative du niveau de vie, consécutive à la mise en œuvre des projets économiques du régime. Poussées par le désir de satisfaire les nouveaux besoins engendrés en elles par cette élévation de leur niveau de vie, elles exercent de fortes pressions sociales pour inverser la priorité donnée par le capitalisme d'Etat à l'importation des biens d'équipements sur celle des

biens de consommation.

Regroupant toutes ces couches bourgeoises et petites-bourgeoises, la dite tendance « libérale » n'est qu'un large rassemblement traversé par une multitude de courants politiques. Si l'on avait la possibilité de les dénombrer, leur nombre serait vraisemblablement aussi important, si ce n'est plus, qu'en Egypte, en raison du caractère plus récent du phénomène de maturation des classes dominantes en Algérie, d'où une décantation politique moins avancée. Cette hétérogénéité politique de ladite tendance « libérale » n'est pas sans conséquences dans la bataille en cours. Car si ses différentes composantes sont solidement liées entre elles par une aspiration commune à un processus de « sadatisation » du système, elles n'en gardent pas moins des divergences importantes quant aux rythmes et formes à donner à ce processus. Et, l'existence de ces divergences dans un milieu qui reste atomisé politiquement constitue indéniablement l'un des atouts les plus importants entre les mains de Boumediene.

Dans le cadre politique des premières années de l'indépendance, les couches bourgeoises traditionnelles étaient contraintes d'accepter le capitalisme d'Etat comme système qui, s'il ne remettait pas en cause leurs intérêts de classe, était conçu pour satisfaire d'abord et avant tout ceux d'un bloc social hégémonique politiquement, à la recherche d'une assise économique solide. Mais aujourd'hui, le rapport de forces entre les classes n'est plus ce qu'il était en 1965 et la base sociale sur laquelle reposait le projet capitaliste d'Etat se transforme en peau de chagrin.

L'émergence et la consolidation de nouvelles couches bourgeoises issues du bloc social initialement porteur du projet capitaliste d'Etat les amènent à mettre à l'ordre du jour son dépassement par un retour à des formes capitalistes plus classiques. Elles se retrouvent au coude-à-coude avec les couches bourgeoises traditionnelles qui, même si le régime de Boumediene a été le seul capable de leur offrir les conditions d'un renforcement considérable, n'ont jamais caché leur hostilité à son égard.

Incapable d'assumer son rôle historique (révolution bourgeoise), toute bourgeoisie arriérée, étouffée au berceau par ses aînées impérialistes, ne vit que pour ses intérêts immédiats. Bien que le capitalisme d'Etat soit objectivement le meilleur garant possible de ses intérêts historiques, elle tente de s'en débarrasser dès que le rapport de forces le lui permet. Car toute tentative de planification de l'économie, de contrôle du commerce extérieur ou de prélèvement d'une part importante du surproduit social pour l'investissement dans des secteurs non rentables à court terme, entre en contradiction avec ses intérêts immédiats.

C'est pour cette raison que la levée des contraintes étatiques, la « libre entreprise » et le jeu des lois du marché sans entrave aucune constituent l'axe central de la politique d'*infitah* préconisée par la tendance « libérale » des classes dominantes algériennes. La pression sociale qu'elle exerce sur le système, à un moment où la crise économique mondiale accentue les effets de l'échec des plans

quadriennaux et de la « révolution » agraire, renforce son alliance naturelle avec l'impérialisme.

En effet, si par la stabilisation et la consolidation de l'ordre bourgeois en Algérie, par la non-remise en question de la domination impérialiste sur le marché mondial, le régime de Boumediene a clairement montré sa nature de classe, il n'en a pas moins été à l'initiative d'une des tentatives bourgeoises les plus sérieuses de révision des rapports prévalant entre la « périphérie » et le « centre ». Certes, les secteurs les plus éclairés de l'impérialisme mondial ont montré leur capacité d'adaptation à ce type de régime bourgeois en se contentant de modifier les formes de leur domination. Mais conscients de leur puissance et de la logique d'accentuation de la dépendance de l'économie algérienne portée par le capitalisme d'Etat, ces secteurs n'ont jamais perdu l'espoir d'une sérieuse reprise en main de ce jeune vassal contestataire. L'endettement croissant de l'Etat algérien vis-à-vis des banques impérialistes et la multiplication des échanges économiques avec les U.S.A. et la R.F.A., au détriment de la France, en sont les meilleures garanties. Elles se conjuguent harmonieusement avec le renforcement incontestable des classes possédantes autochtones pour resserrer le nœud coulant autour du cou du capitalisme d'Etat, avec d'autant plus de facilités que ses capacités de résistance face à cette pression combinée vont en s'amenuisant.

Car, si la petite-bourgeoisie, avide de produits de consommation, est objectivement intéressée par le programme « libéral », la fraction de la bureaucratie bourgeoise sur laquelle s'appuie le bonaparte pour tenter de prolonger l'expérience étatique n'a aucune stabilité sociale. Elle ne peut se soustraire au processus d'évolutions et de différenciations sociales porté par le capitalisme d'Etat lui-même qui alimente les rangs de ses détracteurs bourgeois.

Par ailleurs, réalisant dans leur chair l'incapacité sociale du système à satisfaire leurs besoins élémentaires et subissant aujourd'hui une détérioration importante de leurs conditions de vie, les masses populaires expriment de plus en plus clairement leur défiance par rapport au régime. Les désistements massifs, expression de la non-adhésion de la paysannerie pauvre à une « révolution » agraire « octroyée » et surtout la renaissance impétueuse des luttes ouvrières excluent pour le régime bonapartiste toute possibilité de manœuvre visant à s'appuyer sur une mobilisation des masses pour contrer l'avance du processus de « sadatisation ». Dans ces moments difficiles, ses intérêts de classe lui commandent surtout de se donner tous les moyens possibles pour désamorcer ce regain de combativité des masses laborieuses.

Telles sont les conditions d'effritement de la base sociale du capitalisme d'Etat qui, conjuguées au resserrement de l'emprise du capital financier international sur l'économie algérienne, déterminent la marche du processus de « sadatisation ».

Malgré la faiblesse politique et l'hétérogénéité de la tendance « libérale », malgré toutes les capacités de Boumediene à gagner du temps, malgré la collaboration de classes des staliniens du P.A.G.S.,

le processus en cours avance dans un sens bien défini. Il peut reculer par moments ; il peut stationner temporairement mais son issue est inéluctable. La « libéralisation » économique et politique préconisée par les détracteurs du capitalisme d'Etat ne peut être contrée que par l'irruption victorieuse des masses laborieuses sur la scène politique pour balayer la bourgeoisie, toutes tendances réunies. Mais le très faible niveau d'organisation du prolétariat algérien laissant, à court terme, peu de probabilité à cette dernière éventualité, le système défendu par le bonaparte est amené à laisser la place, tôt ou tard, à une « sadatisation » ouverte, vraisemblablement mise en œuvre par Boumediene lui-même s'il n'est pas éliminé physiquement entre-temps.

Si on ne peut déterminer *a priori* la forme achevée que prendra cette « sadatisation » en Algérie, il est par contre possible d'affirmer, dès aujourd'hui, avec quasi-certitude, que la « sadatisation » achevée n'implique pas automatiquement une économie où l'Etat bourgeois n'aurait plus de rôle important à jouer. Malgré la consolidation de l'ordre bourgeois et le renforcement des classes dominantes permis par le régime bonapartiste de Boumediene, il est très peu probable que la bourgeoisie algérienne soit en mesure d'assumer une privatisation totale de l'appareil de production. En raison des gros investissements nécessaires et de la non-rentabilité immédiate de ces secteurs, le capital national privé se gardera bien de contester au capital d'Etat le contrôle de l'industrie lourde et des infrastructures. Cela n'est nullement contradictoire avec la bataille pour la levée des contraintes étatiques et le libre jeu des lois du marché capitaliste. Car, en disposant d'une liberté de circulation dans les autres secteurs, le capital privé entretiendra un rapport différent à l'Etat bourgeois. Bannissant toute idée de monopole d'Etat, il lui fera supporter le déficit des secteurs non rentables et le chargera de lui assurer de meilleures conditions matérielles pour sa fructification. D'autant plus que la pénétration des capitaux impérialistes dans les secteurs clés est de plus en plus importante.

L'amorce d'une politique d'ouverture économique nous permet cependant de saisir dès aujourd'hui les premiers éléments du processus de « sadatisation ». On assiste en effet, depuis un certain temps déjà, à un développement important des sociétés mixtes associant des capitaux d'Etat aux capitaux impérialistes. Un projet de code déjà en circulation stipule le droit à l'exportation intégrale des bénéfices pour la partie étrangère (art. 7), offre les mêmes conditions de crédits à ces sociétés qu'aux sociétés nationales (art. 10), leur accorde une exonération d'impôts durant les deux premières années et une réduction de 75 % pendant les trois années suivantes (art. 11).

Sous couvert de la nécessité d'une élévation du trop bas niveau de la productivité dans les entreprises nationales, une autonomie de plus en plus grande est laissée aux gestionnaires de chacune d'entre elles, au plus grand plaisir du F.M.I. qui estimait dès 1975 que la décentralisation de la gestion économique était, pour le régime algérien, une des questions principales à régler à court ou moyen terme.

Par ailleurs, la quantité croissante de capital national privé thésaurisé ou gaspillé dans une consommation de grand luxe et des investissements improductifs en raison des réticences d'une bourgeoisie arriérée à investir dans les secteurs productifs, amène le régime à lui offrir de meilleures conditions pour la fructification de son capital en espérant par-là même atténuer les contradictions économiques actuelles du système. L'assouplissement du contrôle des importations et les différents allégements fiscaux sur la production, conjugués au développement de l'économie mixte et au processus de décentralisation de la gestion économique de l'appareil de production étatique constituent incontestablement les premiers pas d'une politique de « libéralisation » économique.

Les tentatives actuelles visant à la rationalisation du rôle de la bourgeoisie affairiste dans la signature des contrats entre entreprises nationales et trusts impérialistes ou essayant d'habituer les épargnants à déposer leurs liquidités dans les banques pour diminuer la quantité de capital-argent inactif ne sont pas en contradiction avec cette politique. Elles n'ont pas d'autre but que la réduction d'un manque-à-gagner pour le capitalisme d'Etat qui prend une importance plus grande dans ce contexte de crise économique.

Même si elle est encore loin de répondre à toutes leurs revendications, cette politique d'ouverture est accueillie par le capital national privé et l'impérialisme mondial avec d'autant plus de satisfaction qu'elle s'inscrit dans une démarche d'ensemble. En effet, le caractère de plus en plus aigu de la crise du logement amène le régime à laisser le champ libre à la spéculation immobilière. La résistance farouche de la bourgeoisie foncière l'oblige à délaisser relativement son projet de « révolution » agraire. Et, la désorganisation totale des circuits de commercialisation des fruits et légumes laisse prévoir une prochaine réhabilitation officielle des mandataires qui, de toute façon, n'avaient jamais quitté le marché.

Prisonnier de l'effritement de la base sociale du capitalisme d'Etat et de ses créanciers impérialistes, Boumediene est ainsi contraint d'engager lui-même les premiers pas du processus de « sadatisation ».

Ce sont là les meilleures garanties possibles qu'il peut offrir à sa classe quant à ses capacités d'évolution.

X. LE BONAPARTISME : UN MAL NECESSAIRE POUR LA BOURGEOISIE !

Le bonapartisme est un régime de crise. En de telles périodes, « *la bourgeoisie reconnaît que son propre intérêt lui commande de se soustraire aux dangers du self-government ; que pour rétablir le calme dans le pays, pour conserver intacte sa puissance sociale, il lui faut briser sa puissance politique* » (Marx).

Cette façon pour Marx de définir le bonapartisme est valable pour toutes les bourgeoisies. Mais les crises affectant les unes ou

les autres ne sont pas sans influence sur le type de bonapartisme qu'elles sont amenées à subir.

Ayant eu le temps d'asseoir solidement son système de domination politique, de le perfectionner avec le développement du capitalisme et de la lutte des classes, une bourgeoisie avancée ne peut tolérer au-dessus d'elle un commandement politique incontrôlé que si elle se sent dans une situation de faiblesse telle que sa domination sociale court le risque d'une remise en question radicale. Le prolétariat se montrant politiquement incapable de s'en saisir, ces moments de faiblesse ne durent qu'un temps : celui dont le capitalisme a besoin pour se refaire une santé.

Mais la faiblesse d'une bourgeoisie arriérée est d'une toute autre nature. Etouffée au berceau par ses aînées impérialistes qui, tenant à conserver leur marge de surprofits, entravent son épanouissement, et, menacée par un prolétariat jeune dont les conditions d'existence misérables renforcent le potentiel révolutionnaire, la faiblesse structurelle de cette bourgeoisie n'a rien de conjoncturel. Elle est congénitale, permanente. De ce fait, et en raison de son manque d'expérience, les formes de domination politique qu'elle est en mesure d'assumer sont très limitées. La garantie d'une relative stabilité politique, absolument indispensable pour un minimum de prospérité économique, réside pour elle, soit dans la dictature sanguinaire, soit dans ce que Engels appelait la semi-dictature bonapartiste. Ce choix restreint entre une forme de domination politique exclusivement basée sur la répression et une forme bonapartiste qui combine omniprésence des forces de répression et démagogie populiste est déterminé par le degré d'acuité des conflits de classes et particulièrement par le niveau de combativité et d'organisation du prolétariat.

Dans tous les pays capitalistes arriérés, les capacités bourgeoises d'organisation du consentement social étant objectivement limitées par le faible niveau de développement économique de la société, la fonction coercitive et répressive de l'Etat bourgeois prend très nettement le pas sur les autres. Unique instrument politique solide capable d'assurer le maintien de l'ordre établi, l'appareil militaire joue, plus ou moins directement, un rôle fondamental dans la gestion des affaires politiques des classes dominantes. Dans l'écrasante majorité des cas, le jeu des libertés démocratiques bourgeoises les plus élémentaires est un luxe qu'elles s'interdisent à elles-mêmes, en raison de leur incapacité politique à assumer publiquement leurs contradictions internes et dans le but d'ôter aux masses laborieuses toute possibilité d'expression et d'organisation indépendante.

En Algérie, le régime bonapartiste de Boumediene, s'appuyant directement sur les fusils de l'armée des frontières, s'est élevé au-dessus de la société à un moment où la bourgeoisie faible était en quête « d'ordre et de sécurité » alors que s'achevait une période de mobilisation du prolétariat industriel et agricole et que la petite bourgeoisie, elle-même surprise par l'irruption spontanée des masses laborieuses sur la scène politique, en butte à de violentes luttes internes pour le contrôle du pouvoir d'Etat, avait besoin d'un arbitre.

Le capitalisme d'Etat, système économique très centralisé, mis sur pied par un bloc petit-bourgeois hybride pour les besoins de son ascension capitaliste nécessitait comme condition *sine qua non* de son efficacité une centralisation politique extrême. Seule, l'aile protectrice d'un régime bonapartiste pouvait la lui donner et en faire le meilleur garant possible des intérêts historiques de la bourgeoisie algérienne. La très grande faiblesse de cette bourgeoisie amenait ainsi le régime bonapartiste de Boumediene à se substituer à elle non seulement sur le plan politique mais également sur le plan économique.

Tout comme le capitalisme d'Etat, le bonapartisme est aujourd'hui en crise.

Si, dès le départ, le régime de Boumediene s'est efforcé de préserver les intérêts de tous les possédants (code des investissements, report de la révolution agraire...), il n'en représentait pas moins les intérêts spécifiques du bloc petit-bourgeois hybride dont il était issu. Sa tâche de rétablissement de l'ordre bourgeois était indissociable de la constitution de sa base sociale en couche bourgeoise dominante sous l'égide de laquelle se réaliseraient la consolidation et l'unification de la bourgeoisie algérienne. Tant que cette couche dominante restait relativement unifiée autour du projet capitaliste d'Etat, que le développement des autres couches bourgeoises n'entrait pas en contradiction avec le sien et que les masses laborieuses étaient chloroformées par leurs illusions dans le régime, l'autorité politique du bonaparte était incontestée.

Mais avec le développement de la crise du capitalisme d'Etat, une évolution des rapports de forces s'est opérée au sein des classes dominantes au détriment de la fraction de la bureaucratie bourgeoise favorable à la prolongation de l'expérience capitaliste d'Etat. Boumediene ayant montré très clairement, et, à plusieurs reprises, qu'il était le principal défenseur de ce dernier projet bourgeois, la tendance « libérale » de la bourgeoisie algérienne et les fractions de la bureaucratie bourgeoise qui s'en réclament ne lui reconnaissent plus son rôle d'arbitre autonome vis-à-vis des différentes fractions et contestent son autorité politique. Dans la mesure où il est devenu aujourd'hui un frein considérable à la satisfaction de leurs revendications économiques et politiques, elles remettent en question ce pouvoir absolu, qu'elles-mêmes ont accepté de lui accorder hier pour la sauvegarde de leurs intérêts de classe communs.

Par ailleurs, l'incapacité du système à résoudre les problèmes élémentaires des masses laborieuses et la détérioration croissante de leurs conditions de vie les amènent à perdre progressivement leurs illusions dans la démagogie du régime et à manifester de plus en plus clairement leur défiance politique. Exprimant la non-adhésion et l'hostilité des travailleurs à ses tentatives d'institutionnalisation de la collaboration de classes à tous les niveaux de la société, la renaissance extraordinaire des luttes ouvrières constitue l'élément le plus marquant de cette crise politique du bonapartisme de Boumediene.

Si le processus économique et politique en cours doit se solder inéluctablement par la victoire des partisans de la « sadatisation », les classes dominantes algériennes n'en restent pas moins incapables d'assumer l'exercice direct du pouvoir politique. Malgré les appels des chantres de la tendance « libérale » à combattre le « pouvoir personnel », malgré la revendication d'une assemblée nationale constituante contenue dans les tracts des Frères musulmans, dans « l'appel du 9 mars » ou dans la « Proclamation pour la démocratie et la révolution » lancée par K. Ahmed, T. Zbiri et A. Mahsas en mai 1977, malgré le nombre des attentats désespérés contre Boumediene, le bonapartisme est et restera la forme de domination politique la plus sûre que la bourgeoisie algérienne, toutes tendances réunies, peut espérer exercer sur les masses laborieuses.

En effet, même si elle s'est considérablement renforcée en une douzaine d'années, elle n'en reste pas moins une bourgeoisie structurellement faible, dominée par l'impérialisme, atomisée politiquement, traversée par mille et une contradictions et divisions, incapable de se passer des services d'un tuteur politique en mesure de lui garantir un minimum de cohésion et d'unification en tant que classe dominante. Sa débilité profonde, à tous niveaux, conjuguée au potentiel d'explosions sociales alimenté par le luxe indécent qu'elle étale sous les yeux de masses laborieuses aux conditions d'existence misérables, lui impose le recours à une forme de pouvoir politique qui fasse écran à l'exploitation capitaliste.

Quoi qu'elle en dise, elle a encore besoin d'un chef qui sache louvoyer entre les différentes fractions bourgeoises et les différentes classes sociales, qui s'efforce d'apparaître au-dessus de toutes les classes dans le but de renforcer son autorité politique vis-à-vis de chacune d'elles et de se présenter comme le conciliateur des intérêts divergents.

Son incapacité à réagir sous une forme autre que l'attentat désespéré, dans des conditions sociales tendues, à l'occasion du plébiscite de la constitution bonapartiste, est une preuve de sa faiblesse politique et une révélation de ses limites quant à la remise en cause du bonapartisme en tant que régime politique. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est l'évolution en sa faveur du programme économique et politique dont il est porteur.

« *La notion de bonapartisme est vaste. Lorsque les conditions sociales l'exigent, le bonapartisme peut se former autour d'axes de calibres bien différents* » (Trotsky). Napoléon Ier et son neveu, Kerensky et de Gaulle, Nasser et Bourguiba ont tous joué avec plus ou moins de succès au « bienfaiteur patriarcal de toutes les classes de la société ». Mais la forme politique précise revêtue par le bonapartisme dans chacune de ces expériences historiques n'est pas unique dans la mesure où elle est déterminée par ses conditions sociales propres.

Prisonnier du rapport de forces entre les classes créé par la mobilisation des masses algériennes sur leurs revendications nationales puis sociales, porté par les besoins de consécration du bloc

petit-bourgeois hybride constituant sa base sociale de départ, le régime de Boumediene a imposé à la bourgeoisie un projet politique et économique qui constitue aujourd'hui l'une des tentatives bourgeoises les plus sérieuses de résoudre les tâches nationales démocratiques (indépendance nationale, industrialisation, réforme agraire...). En ce sens, le bonapartisme de Boumediene, dans sa phase ascendante, a les traits saillants du bonapartisme jeune et offensif qui s'efforce d'assumer les tâches historiques de la classe dont il est le fondé de pouvoir.

Mais, avec l'échec de ses projets économiques et le resserrement de l'étau impérialiste, avec le phénomène de maturation des différentes classes sociales, en particulier le renforcement de la bourgeoisie et la renaissance des luttes ouvrière, avec la crise économique, politique et sociale qui l'affecte, ses limites se font jour et ses traits s'estompent.

Aujourd'hui, l'effritement de sa base sociale et la pression soutenue de la tendance « libérale » des classes dominantes algériennes et de l'impérialisme mondial l'acculent à engager lui-même les premiers pas d'une politique d'ouverture économique. Certes, profitant des caractéristiques d'un régime où, pour la sauvegarde de leurs intérêts fondamentaux, les classes dominantes sont amenées à accepter une centralisation extrême du pouvoir d'Etat bourgeois entre les mains du bonaparte, son autonomisation politique de plus en plus importante, et à participer activement à la création de toutes pièces du personnage de « saint au-dessus de la mêlée » dont il a besoin pour se faire entendre des masses laborieuses, Boumediene n'hésite pas à retourner ces armes contre les fractions bourgeoises qui s'opposent à lui, dans le but de freiner leur progression et de maintenir un décalage entre son début d'évolution sur le plan économique et celle qui devrait y correspondre sur le plan politique.

Ainsi, mis à part une assemblée nationale préalablement vidée de son contenu et refusée pendant longtemps, aucune des revendications politiques de la tendance « libérale » n'a été satisfaite. Mais le freinage du processus de « sadatisation » permis par l'inertie des structures bonapartistes de l'Etat bourgeois ne saurait l'arrêter dans la mesure où la base sociale du capitalisme d'Etat et du bonapartitisme boumedieniste ascendant s'effrite. Coincé entre les revendications de la classe ouvrière et de la bourgeoisie, Boumediene ne joue à l'équilibriste que pour gagner du temps. Les risques que peut comporter ce jeu (cf. débat public sur la charte nationale) et la haine qu'il porte au mouvement renaissant du prolétariat le poussent inéluctablement à chercher refuge dans les bras de sa classe. En conséquence, le décalage entretenu entre politique et économique ne saurait être maintenu indéfiniment dans la mesure où les rapports politiques qu'entretient le pouvoir exécutif avec les différentes classes sociales, les différentes fractions bourgeoises et les institutions bourgeoises (armée, parti, A.P.N...) reflètent nécessairement, même de manière déformée, les rapports économiques qui régissent la société. Pas plus que la « libéralisation » économique achevée, ces

nouveaux rapports politiques ne peuvent être cernés avec précision *a priori*. Cependant, le mécontentement grandissant des masses laborieuses, la renaissance extraordinaire des luttes ouvrières et la peur que cela engendre chez tous les possédants algériens rend plus que probable le maintien du cadre bonapartiste. Evidemment la nouvelle forme revêtue par le bonapartisme devra nécessairement s'adapter aux nouvelles conditions sociales. Mais il n'est pas exclu, à moins d'un assassinat ou d'un coup d'Etat, que Boumediene se montre capable de quitter sa chemise sale et de revêtir les habits neufs du nouveau bonaparte.

X. UNE CLASSE OUVRIERE SANS GRANDES TRADITIONS PROPRES

Le stalinisme porte une responsabilité historique dans la faiblesse politique du prolétariat algérien. En se montrant totalement incapable d'établir le lien absolument indispensable entre les revendications économiques et sociales des masses laborieuses et le problème clé de la question nationale, il a laissé le champ libre aux organisations national-populistes petites-bourgeoises qui, par leur engagement radical dans la lutte contre le colonialisme, ont gagné la confiance du prolétariat, de la paysannerie pauvre et de toutes les couches déshéritées de la population algérienne. De ce fait, le prolétariat algérien, même s'il a participé activement à la lutte de libération nationale, n'a jamais trouvé le chemin de son indépendance de classe.

La mobilisation spontanée des masses prolétariennes des villes et des campagnes à travers l'autogestion des entreprises et domaines abandonnés par les colons marque de façon importante l'histoire de cette classe ouvrière sans grandes traditions propres. Elle est l'expression de la mise en branle d'un processus de révolution permanente où les masses mobilisées ne s'arrêtent pas aux limites que veut leur imposer la petite bourgeoisie à travers les accords d'Evian mais s'engouffrent dans les brèches d'un édifice instable, rappelant par là le lien indissoluble qui existe entre la libération nationale et leur libération sociale. Mais, une fois de plus, la faiblesse politique du prolétariat algérien va lui être fatale. Incapable d'élever sa conscience de classe au niveau d'une compréhension claire de la double nécessité de lutte contre l'État bourgeois et de construction d'un parti ouvrier indépendant, il va permettre au national-populisme petit-bourgeois de bloquer le processus et de mener le mouvement des masses sur une voie de garage.

L'avènement du bonapartisme Boumedieniste va clore définitivement ce chapitre de l'histoire des luttes de la classe ouvrière algérienne. S'attaquant à la relative autonomie qu'avait chèrement conquise l'U.G.T.A. à travers l'autogestion et les luttes d'avant 1965, il va s'atteler à l'élimination progressive de toutes les buttes témoins laissées par le reflux du mouvement des masses. Le démantèlement

des unions locales et la tenue du 3e Congrès de l'U.G.T.A. en mars 1969 marquent la consécration de ce processus de caporalisation du syndicat et de muselage de la classe ouvrière.

Cet acharnement du régime dans l'atomisation de la classe ouvrière et les fortes illusions portées au sein de toutes les couches sociales, y compris le prolétariat, par la phase ascendante du capitalisme d'Etat et du bonapartisme boumedieniste portent au niveau le plus bas le degré de combativité ouvrière.

XI. LA RENAISSANCE DES LUTTES OUVRIERES

La précipitation des contradictions du capitalisme d'Etat sous l'effet de la récession généralisée de l'économie mondiale et l'ouverture de la crise du régime vont commencer à révéler aux yeux des masses populaires son incapacité structurelle à résoudre leurs problèmes élémentaires (résorption du chômage, réinsertion de l'émigration, véritable révolution agraire, conditions de vie décentes...). La démagogie socialisante et le matraquage idéologique ont de plus en plus de difficultés à masquer l'existence d'un fossé social qui n'arrête pas de se creuser entre les classes dominantes et les masses populaires. En 1973, une étude officielle reconnaissait que 17,4 % de la population totale s'accaparait 40,8 % des revenus pendant que 63 % des Algériens devaient se contenter d'à peine 34,7 % de ces revenus. En 1974, les chiffres officiels annonçaient 750 000 chômeurs urbains sans compter les 900 000 personnes sans travail à la campagne et les femmes. Mais l'écrasante majorité de ceux qui disposaient d'un emploi vivaient d'un salaire de misère. En effet, 37 % de la population active percevaient un salaire mensuel inférieur à 300 DA et 44 % un salaire mensuel compris entre 300 et 800 DA.

Cette situation est rendue encore plus révoltante par la façon dont les jeunes classes dominantes algériennes, avides de privilèges, découvrant les plaisirs bourgeois, étalent leur luxe insolent.

C'est sur cette toile de fond que va s'opérer la renaissance vigoureuse des luttes ouvrières. S'exprimant dans un premier temps, principalement dans le secteur privé contre les conditions de travail inhumaines imposées par des patrons de choc, elle va s'étendre assez rapidement au secteur d'Etat. En l'espace de quatre années, de 1969 à 1972, le nombre de grèves ouvrières recensées officiellement passe du simple au double. La répartition de ces luttes entre secteur privé et secteur d'Etat, respectivement 68 et 4 en 1969 puis 121 et 25 en 1972, montre la très nette augmentation des secondes par rapport aux premières. Cette tendance est confirmée par un document officiel qui dénombre, pour le seul premier semestre 1975, 114 grèves dans le secteur privé et 41 grèves dans le secteur d'Etat. Le point culminant de cette montée de la combativité ouvrière sera atteint en 1977 (cf. Annexe).

A travers toutes ces luttes, la jeune classe ouvrière algérienne, sans grande expérience, fait siennes les plus belles traditions du mouvement ouvrier international (assemblées générales décisoires,

élections de comités de grève, occupations de locaux, piquets de grèves...). Mais, parallèlement à ces formes de luttes avancées, les travailleurs organisent la « résistance passive » à leur exploitation dans tous les secteurs de l'économie.

Caractéristique des pays où la répression est forte et la classe ouvrière atomisée, cette forme de lutte exprime certes la non-adhésion des travailleurs à toutes les campagnes du régime pour l'élévation de la production mais révèle également leurs limites politiques.

Constatant l'incapacité totale de la bureaucratie syndicale, corrompue jusqu'à la moelle, à battre en brèche ce regain de combativité ouvrière, en particulier dans le secteur public, le pouvoir va essayer de l'endiguer en tentant d'associer les travailleurs à leur propre exploitation à travers le projet de « gestion Socialiste des entreprises ». Par l'institutionnalisation de ce carcan de collaboration de classes dans les entreprises, il espérait gommer les contradictions sociales de plus en plus criantes entre l'encadrement supérieur des sociétés nationales et les ouvriers et remporter enfin la bataille de la production en faisant croire à un pseudo-partage des bénéfices. Mais il apparaît de plus en plus clairement aujourd'hui que ce projet politique du régime bonapartiste, comme bien d'autres, a échoué. Dans nombre d'entreprises, les ouvriers rejettent ces structures d'embrigadement et de collaboration de classes. Ils les dissolvent dans leurs luttes et les remplacent par des comités de grève.

Ce regain de combativité reste cependant limité au secteur industriel et aux transports. Il touche tres faiblement encore le secteur agricole. De 1969 à 1972, seulement 7 grèves ont eu lieu dans les domaines agricoles « autogérés ». Dans les coopératives de la « révolution » agraire, la combativité est encore plus faible. Le mécontentement s'exprime surtout par les désistements et l'émigration vers les villes à la recherche d'un emploi dans l'industrie.

Par contre, certaines couches sociales, en particulier les étudiants, malgré les privilèges objectifs que leur offre une société arriérée en pleine ascension, sont touches par la crise économique, se radicalisent et entrent en lutte. Ces dernières années, l'université algérienne a connu des dizaines et des dizaines de mouvements où les étudiants se battent pour de meilleures conditions de logement, de transport et d'études mais également contre l'embrigadement de la jeunesse. Sept années après la dissolution de l'U.N.E.A., est posée à travers ces luttes la question du syndicat étudiant autonome et démocratique, se plaçant résolument aux côtés des ouvriers et des paysans pauvres.

XII. POUR L'INDEPENDANCE DE LA CLASSE OUVRIERE ET LA CONSTRUCTION DU PARTI REVOLUTIONNAIRE

La crise économique, politique et sociale dans laquelle se débat le régime de Boumediene montre, malgré toutes ces prétentions, son incapacité structurelle à satisfaire les besoins les plus élémen-

taires des masses laborieuses. La faillite de cette expérience bourgeoise, parmi les plus sérieuses aujourd'hui, vient nous rappeler s'il s'en fallait encore, qu'au stade de l'impérialisme décadent, dans tout pays arriéré, seule la dictature du prolétariat appuyée sur la paysannerie pauvre est en mesure de résoudre les tâches démocratiques nationales tout en engageant dans la foulée celles de la révolution socialiste.

Mais entre cette actualité de la révolution prolétarienne en Algérie et le très faible niveau d'organisation de la classe ouvrière subsiste un décalage très important. Certes, la renaissance actuelle des luttes ouvrières est d'une importance capitale pour l'émergence et l'affirmation d'une conscience de classe claire des travailleurs. Mais il est plus que nécessaire aujourd'hui de dépasser le stade de l'isolement et de l'éparpillement des luttes. Déjà l'année écoulée a connu une progression sensible dans la circulation des informations et la solidarité inter-luttes ouvrières. Cela reste cependant très faible alors que le besoin de coordination et de centralisation de toutes ces luttes, de plus en plus nombreuses, est primordial pour la maturation d'un mouvement ouvrier organisé en Algérie et la prise de conscience de la classe en son immense force collective.

A travers ce regain extraordinaire de la combativité ouvrière pour l'amélioration des conditions de travail, pour des augmentations de salaires, contre l'arbitraire patronal, contre les structures de collaboration de classes, des milliers et des milliers de travailleurs algériens font leurs premières armes, prennent conscience de leurs intérêts de classe et s'acheminent vers l'indépendance politique et organisationnelle qui leur a toujours fait défaut. En s'engageant dans la voie de la coordination et de la centralisation des luttes, ils s'engagent dans la bataille pour l'indépendance de l'U.G.T.A., pour un syndicat de classe, autonome, démocratique et représentatif.

Mais la lutte sans merci contre le système capitaliste, pour la destruction de l'Etat bourgeois et l'avènement de la dictature du prolétariat à travers l'auto-organisation des masses laborieuses en conseils ouvriers, nécessite une conscience de classe politique qui *« ne peut être apportée à l'ouvrier que de l'extérieur, c'est-à-dire de l'extérieur de la lutte économique, de l'extérieur de la sphère des rapports entre ouvriers et patrons. Le seul domaine où l'on pourrait puiser cette connaissance est celui des rapports entre toutes les classes et catégories de la population avec l'Etat et le gouvernement, le domaine des rapports de toutes les classes entre elles »* (Lénine). Cela place tous les révolutionnaires algériens devant leur responsabilité historique de construction du Parti communiste révolutionnaire, instrument de centralisation politique de tous les mouvements de protestation ou de résistance élémentaire, de toutes les luttes locales ou sectorielles pour les faire converger dans une seule et même lutte contre l'Etat bourgeois.

« Interprète conscient d'un processus inconscient », ce parti léniniste de combat est indispensable pour *« aider les masses, dans le processus de leurs luttes quotidiennes, à trouver le pont entre leurs*

revendications actuelles et le programme de la révolution socialiste. Ce pont doit consister en un système de revendications transitoires et démocratiques (libertés démocratiques, indépendance nationale, réforme agraire, échelle mobile des salaires et des heures de travail, contrôle ouvrier...) partant des conditions actuelles et de la conscience de larges couches de la classe ouvrière et conduisant invariablement à une seule et même conclusion : la conquête du pouvoir par le prolétariat » (Trotsky).

ANNEXE

Nous publions en annexe un article du camarade Said Akli, publié par la revue « Inprecor » au mois de novembre 1977. Cet article présente une analyse de la situation politique après les importantes vagues de luttes ouvrières et étudiantes qu'a connues l'Algérie au cours de l'année 1977.

L'IRRUPTION DU PROLETARIAT SUR LA SCENE POLITIQUE

LA CLASSE OUVRIERE
FAIT UN GRAND PAS EN AVANT !

Avec la grève générale de la R.S.T.A. en 1972 et celle de la S.N.S.-Kouba en 1974, on voyait déjà pointer à l'horizon la renaissance des luttes ouvrières. Ce regain de combativité des travailleurs s'inscrivait directement dans l'ouverture de la crise économique, politique et sociale du régime de Boumediene. Mais, à l'époque, la renaissance des luttes ouvrières était surtout marquée par les grèves du secteur privé. Si des luttes étaient menées dans le secteur d'Etat, leur nombre restait très limité. On attendait avec impatience l'extension plus nette du mouvement aux gros bastions que sont les entreprises d'Etat. Certes, les grèves du secteur privé avaient et ont toujours une certaine importance politique et il est nécessaire de les soutenir et populariser. Mais il était évident pour tout le monde que, politiquement, cela serait sans commune mesure si ces mêmes grèves avaient lieu dans le secteur public. A cela, plusieurs raisons : d'abord, parce que si une grève du privé touche en général entre 10 et 50 travailleurs, une seule grève du secteur étatique peut facilement mettre en mouvement au moins 10 fois plus d'ouvriers. Ensuite, parce que la grève est interdite dans les entreprises nationales. Enfin et surtout, parce que la multiplication des grèves dans le secteur dit socialiste brise à tout jamais le mythe entretenu à dessein par la propagande officielle de l'absence de la lutte des classes dans

ce secteur en montrant à des milliers d'ouvriers que leurs intérêts de classe sont contradictoires avec ceux de l'Etat bourgeois.

Depuis 1972, on a assisté à une progression numérique constante des luttes ouvrières dans le secteur privé mais aussi et surtout dans le secteur d'Etat. A travers ces dizaines et ces dizaines de luttes, le jeune prolétariat algérien sans grandes traditions faisait siennes rapidement et spontanément celles parmi les meilleures du mouvement ouvrier international. Des milliers de jeunes ouvriers ou de paysans récemment prolétarisés, qui n'avaient jamais connu une grève de leur vie, se retrouvaient en train d'élaborer des cahiers de revendications en assemblée générale, d'élire des comités de grève, d'occuper leurs entreprises ou de constituer des piquets d'autodéfense. Ainsi étaient jetés les premiers jalons de la maturation de la jeune classe ouvrière algérienne, souvent sous l'influence décisive de secteurs traditionnels ayant déjà une expérience de luttes ouvrières datant de la colonisation comme les dockers ou les traminots.

Mais ces luttes, malgré leur nombre sans cesse croissant, restaient marquées par un isolement quasi total. Une répression féroce, facilitée par le mur de silence dressé à dessein, s'abattait impitoyablement sur les malheureux qui avaient osé porter atteinte au mythe sacré d'absence de la lutte des classes dans le secteur public, voire en Algérie.

Ceux des ouvriers qui n'étaient pas encore touchés par ce type de mouvement ne cachaient pas leur mécontentement grandissant mais, terrorisés par l'omniprésence des forces de répression et ayant intériorisé profondément l'interdiction de la grève dans le secteur d'Etat, n'osaient pas et refusaient même de croire à l'existence d'un quelconque mouvement de protestation dans les usines. Les médias officiels feignaient de les ignorer. La presse des staliniens du P.A.G.S. les désavouait ouvertement. Seul le très faible mouvement révolutionnaire algérien essayait avec des moyens très limités de briser le mur du silence.

L'année 1977 a bouleversé radicalement cet état de choses. Marquée par les grèves successicves des dockers d'Annaba, Alger, Oran (les trois plus grands ports), la grève nationale des cheminots et les deux grèves des traminots d'Alger, elle constitue un saut quantitatif et qualitatif indéniable. Rares sont aujourd'hui les sociétés nationales qui n'ont pas été touchées par la vague de grèves. A un tel point que les grèves du secteur privé, pourtant nombreuses, sont quasiment ignorées. Le P.A.G.S. qui, il n'y a pas si longtemps encore, désavouait les grèves dans le secteur public, est obligé en avril 1977 de noter avec approbation qu'à la S.N.-Métal, « *des conflits sociaux ont lieu dans pratiquement toutes les unités* ». La S.N.T.R. a connu une série de grèves tournantes. Les traminots de Constantine et Oran ont imité leurs camarades d'Alger. Il serait évidemment trop long de citer toutes les luttes mais il est intéressant de remarquer ce qui fait l'unité des cahiers de revendications.

Malgré le soutien par l'Etat des prix des produits alimentaires dits de première nécessité, l'Algérie a connu en 1976 une augmen-

tation du coût de la vie de plus de 16 % qui va continuer de plus belle en 1977. Le prix du kilo de viande a atteint au début de l'année les 48 DA (1 DA = 1,20 F). Il a par la suite baissé ; mais à 25 ou 30 DA, il reste excessivement élevé pour un S.M.I.G. de 2,40 DA de l'heure. Les transports urbains ont connu une augmentation de 50 % en juin, le café, une augmentation de 90 %. Le prix des fruits (raisins, pommes, poires) atteignaient cet été dans plusieurs villes 8 à 9 DA le kg pendant que celui des légumes oscillait entre 4 et 6 DA. Alors que, 37 % de la population active perçoivent un salaire mensuel inférieur à 300 DA et 44 % un salaire compris entre 300 et 800 DA.

Dans ces conditions, la question des salaires a occupé une place centrale dans tous les cahiers de revendications. Une grève nationale d'une journée a eu lieu à la SONITEX pour l'élaboration d'une nouvelle grille des salaires. Pour la même revendication, les cheminots de la S.N.T.F. ont eu recours à la grève générale sur tout le territoire pendant quatre jours en plein mois de juillet. Mais ce qui fait surtout l'importance politique des luttes ouvrières des derniers mois, c'est incontestablement le progrès qu'elles ont marqué quant à la rupture de l'isolement.

Encore une fois, en immobilisant une cinquantaine de navires dans la rade pendant huit jours, en s'affrontant aux flics à plusieurs reprises, les 10 000 dockers d'Alger ont montré la voie. Leur grève a posé ouvertement le problème de la solidarité ouvrière et celui de la coordination des luttes. Le port de Skikda a été bloqué pendant une journée, en solidarité avec ceux d'Alger. Les dockers d'Oran, Annaba et Béjaïa ont refusé de décharger les navires initialement à destination d'Alger. Ceux d'Annaba avaient arrêté le travail pendant 36 heures, deux mois auparavant, sur les mêmes revendications ; ceux d'Oran vont débrayer pendant plusieurs jours juste après ceux d'Alger ; la coordination n'a pas été réalisée cette fois-ci mais les premiers contacts sont pris. Deux mois plus tard, les déplacements des roulants vont faciliter les contacts et permettre aux cheminots de réussir la première grève générale sur tout le territoire national.

Aujourd'hui, la brèche est plus que béante. Aux quatre coins du pays, les travailleurs sont intimement persuadés de l'existence de la grève comme moyen de défense de leurs intérêts de classe. Les luttes ouvrières ont brisé d'elles-mêmes le mur du silence. De plus, la classe ouvrière, loin de s'arrêter en si bon chemin, a fait passer à la bourgeoisie et à l'Etat-patron l'été le plus chaud qu'ait connu l'Algérie indépendante. A un tel point, que pour le Ramadan, mois faste très propice aux pénuries organisées et aux augmentations de prix, le pouvoir, affolé, s'est vu contraint de réaliser un effort particulier pour l'approvisionnement et le contrôle des prix. Une circulaire, envoyée à toutes les entreprises, ordonnait d'éviter tout retard et de payer les ouvriers quelques jours avant le Ramadan et à la veille de l'Aït (fête mettant fin au mois de jeûne) pour éviter une aggravation de la situation. En effet, après les cheminots en juillet, les traditionnels traminots d'Alger ont immobilisé la capitale le 1er août et obligé Boumediene à venir en personne offrir des

garanties. Les éboueurs d'Alger puis ceux d'Oran s'y sont mis également pendant deux jours amenant l'A.P.C. de la capitale à utiliser les prisonniers de droit commun pour casser la grève sous la protection des flics. Le premier jour du Ramadan (le 16 août), tous les ouvriers boulangers d'Alger ont cessé le travail pour l'obtention d'une augmentation de salaires. Toutes ces luttes ont trouvé chez les travailleurs d'Alger, Oran, Annaba et ailleurs des milliers et des milliers de gens qui en discutaient autour d'eux avec beaucoup de sympathie et les popularisaient.

Il est cependant nécessaire de remarquer, pour saisir toute l'importance du pas franchi, que les grèves dans le secteur d'Etat sont faites contre l'avis des directions nationales et locales de l'U.G.T.A. et souvent même, contre les bureaucrates syndicaux de l'entreprise. Par ailleurs, cette année a marqué la faillite des structures de collaboration de classes de la « gestion socialiste des entreprises », qui, dans plusieurs luttes, en particulier à la S.N.-Métal, ont été dissoutes par les travailleurs. Aucun des courants révolutionnaires, ni même le P.A.G.S., n'ayant d'implantation ouvrière un tant soit peu sérieuse, ce degré de mobilisation spontanée sans précédent témoigne d'un mécontentement très profond de la classe ouvrière. Les progrès réalisés dernièrement dans la coordination des luttes n'en prennent que plus d'importance. Ils constituent un début de réponse à la question de l'organisation de la classe ouvrière algérienne sur ses propres bases.

Mais si ce mécontentement s'exprime de plus en plus souvent par la grève, il continue à se manifester également et surtout par la « grève perlée » à une échelle de masse. Malgré les différentes campagnes officielles pour la bataille de la production et de la productivité, les ouvriers s'arrangent consciemment pour en faire le moins possible. Cet été et surtout pendant le mois du Ramadan, l'aciérie du complexe sidérurgique d'El Hadjar (le plus grand du pays) ne réalisait que quatre coulées par jour, alors qu'il lui est déjà arrivé d'en faire vingt-deux dans le même temps. Ayant fait l'expérience les années précédentes de la chute libre du rendement pendant le Ramadan, la S.N.-Métal a décidé cette année de fermer toutes ses unités durant le mois de jeûne et de mettre en congé tous ses ouvriers. « *La lutte contre le gaspillage, le laisser-aller et l'absentéisme* » reste l'un des principaux axes de batailles de l'U.G.T.A. et l'objet de campagnes régulières. Pour le moment, de ce côté-là, le résultat est nul. Cette forme de « résistance passive » à l'exploitation aurait même tendance à s'étendre.

L'U.G.T.A. SE FAIT TIRER L'OREILLE !

De plus en plus inquiets devant la vague de grèves sans précédent qu'a connue l'Algérie cet été, le F.L.N. et l'U.G.T.A. se sont réunis à plusieurs reprises à partir du 24 août. A l'issue de la première de ces réunions, « El Moudjahid », parlant des grèves, écrivait :

« La simultanéité de ces conflits montre clairement que le parti et la centrale syndicale se sont retrouvés devant le fait accompli. » L'aveu est de taille ! Les luttes ouvrières ont bel et bien brisé le mur du silence. C'est la première fois que le parti et le syndicat sont obligés, par la puissance de la mobilisation, de se réunir spécialement pour reconnaître officiellement l'existence des grèves dans le secteur dit socialiste.

De plus, non seulement on en parle, mais on en a peur ! La direction du F.L.N. a insisté lourdement auprès des bureaucrates syndicaux sur la *« nécessité de veiller à ce que les conflits sociaux dans les entreprises ne soient pas « récupérés » à des fins politiques »*.

La préparation du congrès de l'U.G.T.A. qui doit se tenir dans les prochains mois est d'ores et déjà marquée par ce regain extraordinaire de la combativité ouvrière et l'accentuation sans précédent de la lutte des classes dans les entreprises. Initialement prévue dans le cadre des congrès de toutes les organisations de masses du parti préparant le congrès de ce dernier, la réunion de l'instance suprême de l'U.G.T.A. se serait inscrite dans le combat que se livrent les différentes fractions politiques au sein du pouvoir en apportant très probablement son appui au bonaparte. Mais aujourd'hui, même si cela reste à l'ordre du jour du congrès, la recherche des moyens nécessaires pour endiguer la mobilisation du prolétariat occupera incontestablement la place centrale. Il y va de la tête de la direction sortante ! Dans le discours qu'a prononcé Boumediene devant la commission exécutive nationale de l'U.G.T.A., le 24 septembre, la menace était à peine voilée : *« Nous attachons une grande importance au prochain congrès des travailleurs dont nous suivons de près les étapes préparatoires. Je veux dire en toute franchise que nous avons besoin d'une direction des travailleurs qui puisse se hisser au niveau des exigences de l'étape actuelle de développement et d'élargissement de la base. »*

Bien sûr, la réponse des bureaucrates syndicaux à ces exigences de la bourgeoisie inquiète est encore plus claire : *« La C.E.N. condamne avec force tous ces arrêts de travail ainsi que leurs instigateurs qui, consciemment ou inconsciemment, font le jeu des ennemis de la révolution socialiste, de même qu'elle condamne toute action entreprise en dehors des structures de l'U.G.T.A. Elle (la C.E.N.) lance un appel pressant à l'ensemble des travailleurs et particulièrement aux responsables syndicaux pour une vigilance accrue et une mobilisation permanente pour mettre hors d'état de nuire tous les perturbateurs qui tentent de freiner le renforcement de notre mouvement. »* Mais au moment où des milliers et des milliers de travailleurs entrent en lutte, précisément en dehors des structures de l'U.G.T.A., faisant voler en éclats les structures de collaboration de classe de la « gestion socialiste des entreprises », la bourgeoisie demande un peu plus que des garanties verbales.

Déjà en 1971, le bonaparte, voyant venir la renaissance des luttes ouvrières, avait lancé son projet de « gestion socialiste des entreprises » (G.S.E.). Le projet était simple : il commence à y avoir

des grèves dans le secteur d'Etat, alors que la bataille de la production doit être remportée coûte que coûte ; l'U.G.T.A. ne suffit pas pour l'encadrement des travailleurs ; on va donc faire de l'ouvrier un « producteur-gestionnaire », en d'autres termes, l'associer à sa propre exploitation. Pour ce faire, tous les travailleurs des entreprises d'Etat, syndiqués et non syndiqués, du manœuvre au cadre, sont appelés à élire des « assemblées de travailleurs » (A.T.U., A.T.E.), qui vont se charger de la gestion des affaires sociales, culturelles, de l'hygiène, de la sécurité, de la discipline, de la formation et du personnel en collaboration avec la direction. Quant à la gestion économique proprement dite, chaque assemblée envoie une ou deux potiches siéger dans le conseil de direction. Il va sans dire que les candidats à ces assemblées, obligatoirement syndiqués depuis au moins un an, sont triés sur le volet par le parti, l'U.G.T.A. et l'administration de tutelle.

Ainsi étaient mises sur pied les structures de collaboration de classes de la G.S.E. soutenues par les staliniens du P.A.G.S. Ces structures visaient ouvertement à élargir les possibilités d'encadrement de la classe ouvrière par l'U.G.T.A. La confusion entre ces structures et celles du syndicat est d'ailleurs explicite puisque d'après les statuts de l'U.G.T.A. (ceux de 1973), l'A.T.U., assemblée des travailleurs de l'unité, élue par les non-syndiqués, joue le rôle du conseil syndical : elle élit le bureau de la section syndicale et son secrétaire en dehors de tout contrôle des syndiqués. N'en déplaise à Boumediene qui estime encore que la « gestion socialiste des entreprises » reste « l'unique cadre de décision », les luttes ouvrières de ces derniers mois ont démontré la faillite totale de son projet d'emprisonnement des travailleurs dans le carcan de la collaboration de classes. Montrant encore plus clairement aux ouvriers la corruption jusqu'à la moelle des bureaucrates syndicaux qui manipulent des sommes énormes mises à leur disposition au titre de la gestion des affaires sociales ou autres, les « assemblées de travailleurs » ont volé en éclats dès l'accélération du mouvement des luttes ouvrières. Dans bon nombre de grèves (S.N.-Métal, S.N.S., SONITEX, S.N.I.C...), elles ont été dissoutes par les travailleurs.

Dans ces conditions de faillite du projet qui visait à endiguer la renaissance des luttes ouvrières et de débordement total de l'U.G.T.A., les bureaucrates syndicaux vont devoir montrer en pratique leur capacité à contenir le mouvement. Le projet du bonaparte voudrait qu'ils arrivent à insuffler du sang neuf à la G.S.E. et à canaliser ainsi la combativité ouvrière dans la bataille de la production dont a bien besoin le capitalisme d'Etat en crise. La campagne tapageuse menée actuellement par toutes les mass media après le « discours historique du président » (encore un !) prononcé devant la C.E.N. de l'U.G.T.A., va dans ce sens. La probabilité de cette solution est quasiment nulle. Mais ce qui est certain dans tous les cas de figure, c'est que les bureaucrates syndicaux vont accentuer fortement la répression dans les usines pour tenter de briser net ce regain extraordinaire de la combativité ouvrière.

LES AUGMENTATIONS DE SALAIRE

Sentant monter la colère des masses laborieuses quant à l'aggravation de leurs conditions de vie, l'Etat-patron avait promis dès l'installation de l'Assemblée populaire nationale (A.P.N.) en février dernier que celle-ci adopterait à sa première session une « loi fondamentale sur l'harmonisation des salaires ». Mais, les travailleurs, insatisfaits de ce genre de promesses qui n'arrêtent pas le moins du monde la chute libre de leur pouvoir d'achat, ne l'entendirent pas de cette oreille. C'est justement à partir du mois de mars que la mobilisation du prolétariat pour l'élaboration de nouvelles grilles de salaires passe à la vitesse supérieure. La vague des luttes de l'été a donné le coup de grâce puisque l'Etat-patron a été obligé d'accorder les augmentations de salaires promises avant la tenue de la session de l'Assemblée. Messaadia qui, à la réunion F.L.N.-U.G.T.A. du 24 août, posait la question : « *Voudra-t-on faire croire que la nouvelle politique nationale des salaires que le gouvernement mettra en place, l'aura été sous la pression ?* », devra s'incliner. Bien sûr, le bonaparte n'a pas raté cette occasion pour s'adresser directement aux travailleurs par-dessus la tête de l'Assemblée et annoncer lui-même les mesures dont la majeure partie n'entrera en application qu'à partir de janvier 1978.

En quoi consistent ces mesures ?

Tout d'abord, pour essayer de calmer le mécontentement des travailleurs les plus défavorisés, le S.M.I.G., avec une augmentation de 30 %, passe de 460 DA par mois à 600 DA. Le salaire minimum agricole connaît également une augmentation de 30 % alors que « l'avance sur les bénéfices », salaire déguisé des attributaires de la « révolution agraire », passe de 170 DA à 250 DA par mois, soit 47 % d'augmentation qui visent à arrêter l'hémorragie des désistements et de l'exode rural. Les autres tranches salariales du secteur économique bénéficient d'augmentations dégressives allant de 20 % pour les salaires entre 500 et 600 DA à 3 % pour les salaires supérieurs à 2 000 DA. Ce qui, au total, ne réduit pas tellement l'éventail des salaires.

En fait, le volet le plus important des mesures est ailleurs. Il vise à arrêter la fuite des cadres et diplômés vers le secteur économique. En effet, tous les hauts fonctionnaires et les ingénieurs, cadres et techniciens de la Fonction publique voient leurs salaires augmenter de 30 % alors que celui des petits fonctionnaires ne croît que de 18 %. C'est encore plus clair dans l'enseignement où l'augmentation dégressive va de 86 % pour les professeurs d'université à 18 % pour les moniteurs de l'enseignement élémentaire.

Ce que la bourgeoisie algérienne appelle « harmonisation des salaires » c'est, comme le disait Boumediene dans son discours, « *traiter les cadres sur le même pied* ». Quant à la classe ouvrière, on lui promet d'amener son salaire minimum à 700 DA d'ici la fin 1978 si elle se décide enfin à engager sérieusement la bataille de la

production. Donnant-donnant ! Par ailleurs, il est d'ores et déjà clair que la bourgeoisie va s'arranger pour reprendre de la main droite ce que les travailleurs l'ont obligé à donner de la main gauche. Tout d'abord, dans cette situation sociale tendue, il est toujours bon d'augmenter les appointements de toutes les forces de répression de 30 %. On ne sait jamais !... Ensuite, maintenant que la question des salaires est « réglée », on va voir ce que l'on va voir pour les prix qui, soit dit en passant, vont déjà bon train. L'allusion faite par le bonaparte lors de sa réunion avec les bureaucrates syndicaux était à peine voilée ; parlant du prix du pain (qui fait partie des produits dits de première nécessité), il a déclaré : « *Le gouvernement n'a pris, jusqu'à ce jour, aucune décision à ce sujet, car le pain constitue l'aliment essentiel de tout citoyen que son pouvoir d'achat soit faible ou fort. Nous avons convenu qu'il n'était pas question d'aborder ce sujet avant d'étudier la question des salaires.* » Donc pas avant, mais très probablement après !

Les hausses importantes des prix des produits alimentaires sur le marché mondial, la stagnation de la production agricole à un niveau très bas et la démographie galopante faisant de l'Algérie un gros importateur, la bourgeoisie va tout faire pour récupérer rapidement les 3 milliards de DA que lui coûtent les mesures salariales. Ce qui laisse supposer que, même si les récentes augmentations de salaires arrivent, comme le voudrait le pouvoir, à mettre un frein au mouvement des luttes, cela ne peut être que pour une courte période.

LA CRISE DE L'UNIVERSITE ET LE SYNDICAT ETUDIANT AUTONOME

L'année 1977 fera également date dans l'histoire du mouvement étudiant algérien.

La dissolution de l'U.N.E.A. en 1971 avait vu la trahison des staliniens du P.A.G.S. refusant de mener une bataille conséquente contre cette attaque sans précédent par peur de « gêner les forces progressistes au sein du pouvoir », alors que la direction de l'Union dissoute était entre leurs mains. Cette opération réussie sans mal, la politique étudiante du pouvoir va remporter de nouveaux succès puisque le P.A.G.S., non content de son attitude criminelle vis-à-vis de l'Union dissoute, va s'engager *illico presto* dans l'organisation du volontariat étudiant pour la « révolution agraire », apportant par là un soutien non négligeable au bonaparte en difficulté. Le pouvoir peut dormir sur ses deux oreilles. Le dernier foyer un tant soit peu contestataire que constituait l'université est maîtrisé.

Jusqu'à la fin de 1975, les luttes étudiantes sont rares. En avril 1976, la grève des étudiants de l'Institut de sociologie d'Alger, éclatant comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, marque le redémarrage du mouvement étudiant. Cependant, il faudra attendre 1977 pour assister à la consécration du mouvement. L'accentuation de la crise

économique et sociale que traverse l'Algérie frappe de plein fouet l'université et attise le mécontentement des étudiants malgré les possibilités d'ascension sociale rapide que leur offre une société arriérée en pleine mutation. La rentrée 1976-1977 a vu 3 000 ou 4 000 étudiants d'Alger sans possibilité de logement en cité universitaire (il est nécessaire de rappeler à ce sujet que la capitale connaît une crise du logement très aiguë) entrer en lutte et demander dans leurs affiches murales à être logés dans les complexes touristiques de la côte algéroise. Les transports en commun reliant les cités aux instituts et la qualité de l'alimentation laissant à désirer vont être également l'objet de mobilisations. Mais le manque criant d'enseignants, la mauvaise qualité des études, l'entrée en application de la réforme de l'enseignement supérieur et le climat antidémocratique qui règne à l'université constituent les éléments essentiels des cahiers de revendications des étudiants d'Alger, Oran, Constantine.

Les étudiants en sociologie d'Alger, forts de leur expérience de l'année précédente, redémarrent pour plusieurs jours le 27 décembre 1976, en pleine période d'examens, reprenant en particulier leur revendication du droit à tenir des assemblées générales chaque fois que cela leur semble nécessaire. La vague va prendre encore plus d'ampleur à partir de février-mars où les étudiants en médecine et vétérinaires de Constantine font respectivement une douzaine de jours et deux semaines de grève. Ceux de l'Institut de droit à Oran arrêtent les cours pendant plusieurs jours et diffusent deux tracts pour condamner l'hyper-sélection consécutive à la mise en application de la réforme de l'enseignement supérieur qui, à l'issue du premier semestre, laisse plus de 80 % des étudiants sur le carreau. Toutes les sections arabisées d'Alger (à l'exception de « socio ») entrent en lutte pendant le mois d'avril, exigeant des débouchés professionnels pour les licenciés en arabe.

Mais la palme de l'année revient incontestablement à l'Institut de psychologie qui, pendant plus de deux mois, a fait une grève organisée de façon exemplaire (assemblées générales régulières, comité de grève, délégations aux autres instituts et même aux autres villes...). De plus, avec l'occupation de la faculté centrale à la mi-juin, puis l'arrestation du comité de grève pendant quatre jours, la mobilisation victorieuse pour la libération des sept camarades arrêtés à mis en efferverscence politique toute l'université d'Alger, terminant en beauté l'année universitaire.

L'élément le plus important de cette vague sans précédent des luttes étudiantes réside dans le fait que, six ans après la dissolution de l'U.N.E.A., la nécessité d'un syndicat étudiant autonome était à l'ordre du jour des assemblées générales de grévistes dans les trois principaux centres universitaires du pays. Les conditions de radicalisation spécifiques à l'université aidant, les étudiants se sont retrouvés un pas en avant des ouvriers sur la question de l'organisation permanente et autonome. Cette revendication, d'une importance capitale, concrétise la bataille menée depuis des années par les révolutionnaires pour l'obtention des libertés démocratiques. Elle s'attaque

frontalement à l'un des principaux piliers du régime bonopartiste : l'inféodation totale de toute organisation au parti unique.

Cette situation ne va pas sans poser des problèmes au P.A.G.S. qui, sous la couverture des comités du volontariat universitaire, garde le mouvement étudiant comme principal secteur d'intervention. Toutes les dernières luttes étudiantes échappaient à son contrôle. Alors qu'il s'opposait ouvertement à tout mouvement au début de la vague, le rapport de forces l'a obligé à corriger au fur et à mesure sa tactique sous peine de courir au suicide politique total. Il tenta alors de s'insérer dans les luttes sans rater une occasion de les casser ou de diffuser des tracts crapuleux comme à l'occasion des arrestations de la mi-juin. Par ailleurs, la direction de l'U.N.J.A., organisation de jeunesse du F.L.N. dans laquelle il a accepté de faire entrer le mouvement du volontariat étudiant en mai 1975, lui mène la vie dure. Au conseil d'avril dernier, Bourzam, le secrétaire général, a proposé de dissoudre les comités de volontariat, échappant totalement à son contrôle et de les remplacer par des sections U.N.J.A. dans les instituts. Devant la réaction des staliniens, il a été obligé de reculer. Mais il est plus que probable qu'il reviendra à la charge lors du 1er congrès de l'U.N.J.A. qui doit se tenir prochainement.

Coincés entre les étudiants en lutte qui traitent ses militants de flics ou, pire encore, de harkis (collabos pendant la guerre d'Algérie) et l'offensive de la direction de l'U.N.J.A. visant à lui enlever son principal moyen d'apparition semi-légal, le P.A.G.S., par endroits, mais pas encore centralement, tente de s'en sortir en avançant la revendication de structures syndicales étudiantes autonomes au sein de l'U.N.J.A. Cette situation inconfortable dans son principal secteur d'intervention accentue la crise politique qu'il traverse depuis la défaite de la charte nationale (malgré son investissement très important dans les débats publics, tous les amendements intégrés au projet provenaient de la droite du régime).

En accordant des augmentations de salaires considérables au corps universitaire pour y attirer les diplômés ; en instituant le système de l'enseignement à temps partiel qui permet aux cadres des sociétés nationales d'avoir un double emploi, donc un double salaire ; en faisant ouvrir des petits centres universitaires comme à Tizi-Ouzou et Batna pour dégorger Alger, Oran et Constantine ; en accentuant fortement la sélection à l'entrée de l'université par manque de structures d'accueil (en juin dernier, le baccalauréat n'a enregistré que 18 % de succès), le pouvoir tente de limiter les dégâts. Mais il est très peu probable que ces quelques mesures arrivent à guérir une université profondément malade. Gageons que la lutte pour un syndicat étudiant autonome continuera de plus belle cette année !

LE CONGRES DU F.L.N. SOUS UN ECLAIRAGE NOUVEAU !

Le 19 juin 1975, le bonaparte avait fini par céder et accorder à ses adversaires l'Assemblée nationale tant revendiquée. Mais en proposant la charte, l'élection présidentielle et le congrès du F.L.N. comme corollaires, il se donnait dès le départ des garanties importantes. Les citoyens algériens « ayant rattrapé leur retard » en allant par quatre fois aux urnes en neuf mois pour trois plébiscites (la charte nationale, la Constitution et l'élection du candidat unique à la présidence) et l'élection des députés à l'A.P.N., il ne reste plus que le congrès national du F.L.N. (le premier depuis 1964) pour clore le cycle.

Publiée rapidement, sans attendre la fin des négociations internes au pouvoir, sous la pression de l'appel lancé par quatre représentants historiques de la bourgeoisie traditionnelle (F. Abbas, Ben Khedda, Lahouel et Kheipreddine), la charte reprenait globalement les grandes lignes définissant le système défendu par le bonaparte : le capitalisme d'Etat.

C'était là une façon de lui donner une certaine légitimité face à tous ses détracteurs, malgré le bourrage évident des urnes. Boumediene subit cependant à cette occasion deux défaites importantes sur la question de l'islam érigé en religion d'Etat et sur celle du parti. Effrayé par la tournure qu'avaient prise les débats publics permis autour de la charte nationale, le pouvoir va alors proposer au vote sa Constitution sans aucune discussion. Ce texte, plébiscité dans les mêmes conditions que le précédent, vient légaliser les pouvoirs illimités du bonaparte et placer d'entrée de jeu l'assemblée à élire à la merci totale du président. Après la mascarade d'élections à la présidence de la République du « frère militant Houari Boumediene », candidat unique du F.L.N., l'Assemblée populaire nationale est enfin élue. La revendication chère aux bourgeois « libéraux » s'est concrétisée. Mais alors qu'ils espéraient obtenir un cadre de débat et de décision leur permettant de contrer un tant soit peu les projets du bonaparte tout-puissant, ils se retrouvent avec une chambre d'enregistrement tenant deux sessions par an où les députés sont conviés à « adopter par acclamations » les projets du pouvoir.

Une fois les quatre « consultations électorales » achevées, le président fraîchement élu va procéder à un remaniement ministériel où il réduit considérablement le pouvoir de ses principaux adversaires. Ces derniers, mis devant le fait accompli, sont contraints d'accepter à contrecœur le nouveau rapport de forces imposé par le bonaparte en attendant des jours meilleurs. L'échéance politique suivante, le congrès national du F.L.N., sera peut-être pour eux l'occasion de redresser la barre.

Depuis la fin 1974, tirant le bilan en particulier de la bataille pour la « révolution agraire », Boumediene a le projet de « rénover

le F.L.N. » et de remplacer le « front large » par un « *Parti socialiste d'avant-garde constitué uniquement de cadres socialistes regroupés autour d'un programme bien défini* » : le sien ! Dans l'avant-projet de charte proposé au débat, il a tenté sa chance en ne parlant du parti d'avant-garde dirigeant qu'au futur sans jamais citer le nom du F.L.N. Mais la réaction ne s'est pas faite attendre : le texte définitif affirmait explicitement que le « *F.L.N. est le parti d'avant-garde* ». C'est une bataille importante de perdue pour le bonaparte, mais ce n'est qu'une bataille. La tenue du congrès du F.L.N. sera sans aucun doute l'occasion de jouer la seconde manche.

Le troisième cheval en course pour ce congrès national est... le P.A.G.S. La ligne de ce dernier concernant la question du parti a connu beaucoup d'évolutions en peu de temps. En juin 1975, il réaffirmait sa position officielle en faveur d'un Front national sous la direction du parti F.L.N. rénové et constitué de plusieurs partis indépendants (en particulier le P.A.G.S.), un peu comme à la syrienne. En mai 1976, en plein débat sur la charte, il réaffirme sa position mais en la présentant, cette fois-ci, comme transitoire avec, à terme, la constitution d'un « *Front national anti-impérialiste ouvert aux fractions de la bourgeoisie nationale qui ont intérêt à l'édification nationale* » et d'un « grand parti d'avant-garde » unique qui ne sera ni le F.L.N., ni le P.A.G.S., ni la fusion des deux mais une « *avant-garde socialiste puissante et unifiée émergeant de la lutte* ». C'était déjà un virage à droite important préparant la liquidation totale de l'indépendance organisationnelle défendue un an auparavant. Mais en janvier 1977, évoquant « la perspective du parti unique d'avant-garde », un document du P.A.G.S. affirme : « *Nous n'excluons pas non plus, dans l'hypothèse de cette évolution positive, que le F.L.N. parvienne à se transformer en véritable parti d'avant-garde, ce qui pourrait donner à ce dernier la vocation de regrouper toutes les forces socialistes, dans un cadre institutionnel reconnu auquel le F.L.N. aura apporté une composante militante substantielle à tous les niveaux.* » D'où une possible autodissolution du P.A.G.S. et l'adhésion individuelle de ses militants au parti officiel. Il se donnait alors comme étape décisive le prochain congrès du F.L.N.

Ce fameux congrès serait déjà fixé pour les 16-17-18 juin 1978, c'est-à-dire la veille du treizième anniversaire du coup d'Etat de Boumediene (il ne faut pas être superstitieux !). Mais les manœuvres de couloirs ont déjà commencé puisque, si on ne connaît pas encore tous les membres de la commission de préparation du congrès, son président serait d'ores et déjà désigné : le colonel Yahyaoui, membre du Conseil de la révolution. Cependant, si ce congrès reste celui de la bataille entre, d'une part, la tendance du bonaparte soutenue par les staliniens, et d'autre part, les partisans de tous poils de la « sadatisation » du régime, c'est-à-dire de sa « libéralisation » économique et politique, les derniers événements sociaux le placent sous un éclairage tout à fait nouveau. En effet, l'accentuation sans précédent de la lutte des classes en Algérie, en particulier dans les usines, va marquer d'une façon non négligeable, et la préparation, et les

travaux du congrès. Il est plus que probable que devant ce danger menaçant, de façon inédite, la bourgeoisie toutes tendances réunies, chacun des partenaires veillera à limiter ses appétits et à avoir à l'esprit à tout moment les intérêts de classe communs. Un affrontement politique violent et ouvert au sein de la bourgeoisie dans cette situation sociale tendue peut mettre le feu aux poudres.

Mais cela ne signifie en aucun cas, pour le moment du moins, l'arrêt du processus de « sadatisation ». La marche de ce processus reste rythmée par le degré de cristallisation de la bourgeoisie algérienne et par sa dépendance accrue vis-à-vis de l'impérialisme, surtout en cette période de crise économique mondiale.

Pendant le premier semestre 1977, la balance commerciale de l'Algérie avec la C.E.E., et particulièrement la France, a connu un déficit de 4 milliards de DA, soit le double de celui accusé au premier semestre 1976. La dette extérieure estimée, fin 1976, à 6,6 milliards de dollars pour les emprunts utilisés et à 7,5 milliards de dollars pour les crédits commerciaux continue de croître. Le 30 septembre dernier, la Banque mondiale a accordé à l'Algérie le plus gros prêt consenti jusqu'à présent, portant l'exercice sur 1976-1977 : 170 millions de dollars. Parallèlement, 88 millions de dollars ont été empruntés à l'Arabie saoudite et au Koweit. Il est prévu au total que la dette globale augmente d'un tiers en 1977. Cette dépendance accrue vis-à-vis de l'impérialisme, dont les U.S.A., la France, et la R.F.A. sont les trois premiers partenaires commerciaux du pays, n'est pas sans conséquence sur le plan économique et politique. Cela se conjugue avec la consolidation de plus en plus claire aux yeux de tous d'une bourgeoisie algérienne dont le seul luxe, qu'elle étale de façon indécente, témoigne de son niveau d'accumulation du capital. Pour en donner une idée, un nombre incroyable de voitures de luxe, en particulier les Peugeot 604, se sont arrachées ces derniers mois à 360 000 DA pièce. Là est la base objective du processus de « sadatisation » en cours.

Les sociétés mixtes associant capital impérialiste et capital national se multiplient de plus en plus. Un projet de statut permettant le rapatriement intégral des bénéfices réalisés par la partie étrangère, lui accordant une exonération d'impôts pendant les deux premières années et une réduction de 75 % les trois années suivantes, est déjà en circulation. Il sera vraisemblablement soumis à l'A.P.N. cette année. La spéculation immobilière, permise par la nouvelle loi sur les réserves foncières, va bon train dans un contexte de crise du logement très aiguë. La « révolution agraire » est au point mort. Tels sont aujourd'hui les principaux éléments du processus. Malgré ses soubresauts, le bonaparte cède du terrain sur le plan économique. De la même façon, il sera amené à lâcher du lest sur le plan politique en modifiant ses rapports aux institutions et à sa classe : la bourgeoisie.

Face à cette faillite du « socialisme algérien », la renaissance impétueuse des luttes ouvrières montre la voie.

Le 5 octobre 1977.

la récession et les perspectives de l'économie capitaliste internationale

Publication du
Groupe Communiste Révolutionnaire (Algerie)
PRIX : 5DA-7FF